



# Rapport sur la transparence 2023

**Nous nous démarquons grâce à la qualité.**



KPMG au Canada

---

[kpmg.com/ca/Audit-FR](https://kpmg.com/ca/Audit-FR)

# Valeurs de KPMG

KPMG s'engage à assurer la qualité et l'excellence du service dans tout ce que nous faisons, pour ainsi offrir le meilleur à nos clients et gagner la confiance du public grâce à nos actions et à nos comportements, tant sur le plan professionnel que personnel.

Nos valeurs guident nos comportements de tous les jours, notre façon d'agir, les décisions que nous prenons, et comment nous travaillons entre nous, avec nos clients, avec les entreprises que nous auditons, et avec toutes nos parties prenantes.



## Nos valeurs :



### Intégrité

Nous faisons ce qui est juste.



### Excellence

Nous ne cessons jamais d'apprendre et de nous améliorer.



### Courage

Nous pensons et agissons avec audace.



### Ensemble

Nous nous respectons les uns les autres et puisons notre force dans nos différences.



### Pour le mieux

Nous faisons ce qui compte.

# Tables des matières

Introduction et avant-propos	4	Exécuter des missions de qualité	33
Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit	7	Évaluer les risques liés à la qualité	36
Incarner notre culture et nos valeurs	9	Exercer un suivi et prendre des mesures correctives	37
Mettre en application notre expertise et nos connaissances	15	Communiquer efficacement	42
Adopter la technologie numérique	18	Information financière	44
Entretenir des équipes diversifiées et compétentes	20	Rémunération des associés	45
Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions	27	Ententes concernant le réseau	46
Faire preuve d'indépendance et d'éthique	29	Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité	48
		Annexe A	49

# Au service de la qualité et de la confiance

**Quand on pense aux événements qui ont marqué l'année écoulée et à leurs répercussions sur la population au Canada et partout dans le monde – des conflits géopolitiques à l'émergence de l'IA générative –, on se rend compte que le respect de nos valeurs et la collaboration, pour le mieux, sont plus importants que jamais.**

Nous sommes l'un des plus importants cabinets de services professionnels au Canada et nous sommes chargés de fournir une assurance aux marchés financiers. À ce titre, nous sommes conscients d'avoir le privilège de servir des organisations de premier plan, et nous avons donc une immense responsabilité à l'égard de nombreuses parties prenantes. Nous prenons cette responsabilité très au sérieux, ce qui explique que la qualité soit au cœur de tout ce que nous accomplissons.

Nous faisons également la part belle à nos engagements, envers l'intégrité, l'excellence et le courage de porter nos convictions et d'appliquer les normes les plus élevées de qualité et de transparence. Nous sommes fidèles à ces engagements, nous les évaluons, et nous rendons des comptes à leur sujet. C'est d'ailleurs le but de ce rapport.

En définitive, nous sommes convaincus que la confiance est primordiale, et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver la confiance de nos clients, des investisseurs, des organismes de réglementation, du public et de notre propre personnel. En tant qu'« entreprise axée sur le capital humain », tous nos accomplissements reposent sur les professionnels qui ont choisi de faire évoluer leur carrière au sein de KPMG et de servir l'intérêt public. Ce sont des personnes qui ont à cœur d'incarner nos valeurs et qui font toujours ce qui est juste.

Nous sommes sincèrement persuadés que les marchés financiers tirent parti de notre capacité à rassembler les esprits les plus brillants et les meilleures compétences spécialisées dans tout notre cabinet afin d'exécuter les missions les plus complexes et de plus grande envergure. L'attention que nous accordons aux enjeux ESG et à l'amélioration des compétences de nos équipes à l'égard des rapports de certification est un élément essentiel de cette approche. Compte tenu de leur importance grandissante pour le monde, la santé future de notre planète et nos collectivités, il est essentiel que nous fassions preuve d'efficacité dans le domaine des enjeux ESG.

À mesure que les attentes augmentent, nous continuons de renforcer nos capacités et d'investir dans la technologie pour continuer de réaliser des audits de qualité dans un monde où les données sont omniprésentes. Cela passe par l'amélioration



## Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



## Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

continue de KPMG Clara, notre plateforme fonduagique de flux des travaux qui offre des résultats plus précis, fondés sur des données, et des perspectives plus approfondies. Par ailleurs, notre alliance stratégique avec MindBridge, un chef de file mondial de l'intelligence artificielle responsable établi à Ottawa, permet de détecter les opérations inattendues ou à risque élevé, et renforce la qualité de l'audit ainsi que la confiance du public.

Notre engagement à investir dans des technologies avancées afin de transformer l'expérience d'audit, tant pour nos clients que pour notre personnel, ne date pas d'hier. Nous sommes particulièrement fiers de l'Académie numérique de KPMG, un programme que nous avons lancé en 2018 en collaboration avec la Beedie School of Business de l'Université Simon-Fraser. L'Académie numérique de KPMG permet à

nos professionnels de parfaire leurs compétences pour l'avenir grâce à des cours spécialisés portant sur les plus récentes avancées en matière d'analyse de données, les préparant ainsi à l'émergence de l'apprentissage machine, de l'intelligence artificielle et des autres avancées numériques.

Tout cela repose sur un système de gestion de la qualité solide et uniforme à l'échelle mondiale qui cadre avec notre Norme canadienne de gestion de la qualité. Nous sommes très fiers du rôle que nous jouons dans la protection de l'intérêt public, et nos processus reflètent le plus haut degré d'indépendance, de responsabilité, de transparence, de gestion des risques, et de gouvernance à l'échelle du cabinet.

Nous sommes convaincus que ce rapport démontre clairement que nous mettons depuis longtemps l'accent sur la qualité de l'audit. Qui plus est, nous croyons qu'il confirme notre engagement de longue date en faveur d'un dialogue continu avec les organismes de réglementation, nos clients et nos équipes en vue d'être le cabinet le plus fiable et le plus digne de confiance, un aspect plus important que jamais dans un monde en constante évolution.

Dans le présent document, « KPMG », « nous », « notre » et « nos » renvoient à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Toute référence à l'organisation mondiale de KPMG s'entend des cabinets membres de KPMG International Limited, chacun étant une entité juridique distincte. KPMG International Limited est une société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie qui n'offre aucun service aux clients.

Aucun cabinet membre ne peut obliger KPMG International Limited, ses entités liées ou un autre cabinet membre envers une tierce partie. KPMG International et ses entités liées ne peuvent non plus obliger aucun cabinet membre.

KPMG International s'entend de KPMG International Limited, sauf si le contexte exige que l'expression « KPMG International Services Ltd » (qui fournit des services, des produits et du soutien à des cabinets membres ou à KPMG International Limited, mais pas des services, des produits ou du soutien aux clients) ou à KPMG International Cooperative (qui détient en propre et en concédés l'image de marque de KPMG).

Dans le présent document, les termes « cabinet », « cabinet de KPMG », « cabinet membre » et « cabinet membre de KPMG » désignent les cabinets qui sont soit : membres de KPMG International Limited; des cabinets dont KPMG International Limited détient la licence; ou des entités qui sont détenues et contrôlées en totalité ou en majorité par une entité qui est un membre ou un titulaire d'une sous-licence.

La structure globale de gouvernance de KPMG International Limited est présentée dans la section « Gouvernance et leadership » [du rapport sur la transparence de KPMG International](#).



**Elio Luongo**

Chef de la direction  
et associé principal  
KPMG au Canada



**Kristy Carscallen**

Associée directrice canadienne,  
Audit et certification  
KPMG au Canada

# Qualité de l'audit

La qualité de l'audit est essentielle au maintien de la confiance du public et constitue la mesure clé sur laquelle repose notre réputation professionnelle.

Nous définissons la qualité de l'audit comme étant la résultante d'audits exécutés avec constance, conformément aux exigences et dans l'esprit des normes professionnelles applicables, au sein d'un système rigoureux de gestion de la qualité.

Toutes les activités connexes sont effectuées dans un environnement de haut niveau d'objectivité, d'indépendance, d'éthique et d'intégrité.



## Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

# Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

La qualité de l'audit et de la certification est essentielle pour renforcer la confiance du public envers les marchés financiers, et cela demeure notre priorité.

À l'échelle de l'organisation mondiale, les cabinets de KPMG ont renforcé la cohérence et la robustesse de leur système de gestion de la qualité afin de répondre aux exigences de la Norme internationale de gestion de la qualité (ISQM) 1, publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (International Auditing and Assurance Standards Board – IAASB). Fondamentale pour la gestion de la qualité, notre approche uniforme à l'échelle mondiale à l'égard de l'ISQM 1 favorise la conformité aux exigences de la norme et nos efforts pour renforcer la confiance et la transparence avec les clients, les marchés financiers et le public que nous servons.

L'ISQM 1 a été adoptée au Canada avec des modifications minimales à titre de Norme canadienne de gestion de la qualité (« NCGQ 1 »).

## Approche de KPMG International à l'échelle mondiale à l'égard du système de gestion de la qualité et de l'ISQM 1



Mettre en place **des politiques et des procédures** à l'appui de l'efficacité du système de gestion de la qualité des cabinets de KPMG conformément à l'ISQM 1 publiée par l'IAASB.



Établir, pour chaque composante du système de gestion de **la qualité, des objectifs, risques et réponses en matière de qualité** qui sont uniformes à l'échelle mondiale.



Fournir aux cabinets de KPMG un **cadre d'évaluation des risques** uniforme à l'échelle mondiale qu'ils peuvent utiliser pour identifier les objectifs, les risques et les contrôles supplémentaires en matière de qualité propres aux cabinets de KPMG.



Soutenir les cabinets de KPMG en leur fournissant **des directives, des outils et des formations** pour favoriser l'uniformité et l'efficacité des activités des cabinets en lien avec le système de gestion de la qualité.



Inclure des **activités de surveillance** visant le système de gestion de la qualité des cabinets de KPMG afin de garantir l'uniformité à l'échelle mondiale.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A





Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

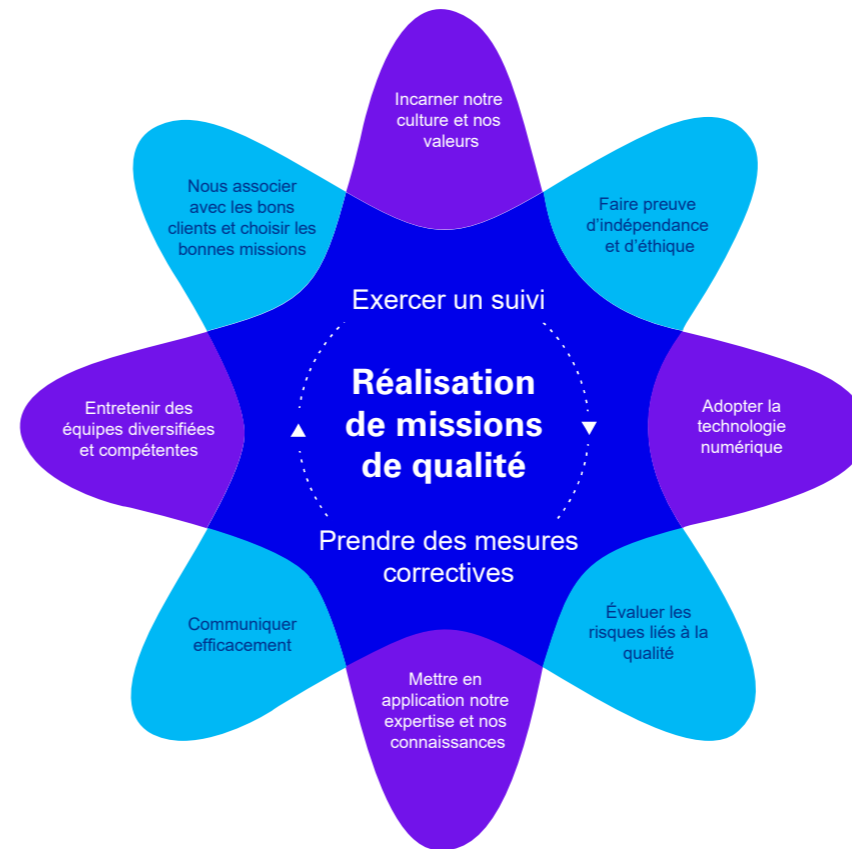
Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

## Réalisation de missions de qualité



Notre approche uniforme à l'échelle mondiale à l'égard de l'ISQM 1 assure la robustesse de notre réponse aux risques susceptibles de compromettre l'atteinte des objectifs de qualité énoncés dans la norme. Pour chaque composante de la norme, nous avons établi les objectifs de qualité minimaux requis, les risques liés à la qualité et les réponses à ces risques pour chaque cabinet membre de KPMG.

KPMG International a établi un processus d'évaluation des risques que les cabinets membres de KPMG doivent utiliser pour identifier d'autres objectifs, risques, réponses et exigences qui leur sont propres en matière de qualité à des fins de test et d'évaluation de leur système de gestion de la qualité, et offre des directives, des outils et des gabarits pour aider les cabinets membres à mettre en œuvre de façon uniforme l'ISQM 1 dans tous les cabinets de KPMG.

Tous les cabinets de KPMG de l'ensemble de l'organisation mondiale ont recours à l'approche uniforme à l'échelle mondiale. Cette approche centralisée a pour objectif d'assurer l'uniformité, la robustesse et la reddition de comptes des réponses au sein des processus des cabinets membres de KPMG.

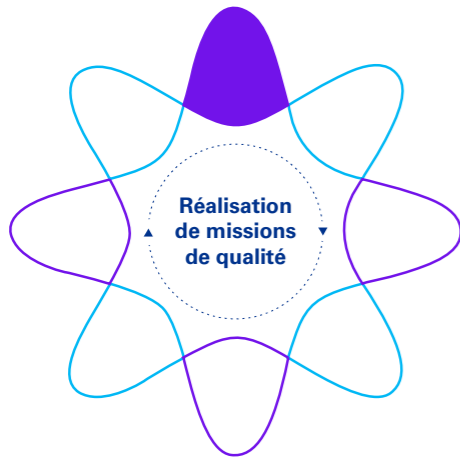
Afin d'accroître la transparence sur les facteurs qui influencent la qualité de l'audit et de la certification de KPMG, ce rapport s'articule autour du Cadre de référence mondial pour un audit de qualité de KPMG. Pour KPMG, le Cadre de référence mondial pour un audit de qualité montre comment nous offrons des services de qualité et comment chacun des professionnels de KPMG y contribue.

Les éléments du cadre constituent les dix composantes de notre système de gestion de la qualité de KPMG. Aligné sur l'ISQM 1, le système de gestion de la qualité cadre également avec le *Code of Ethics for Professional Accountants* (including International Independence Standards) du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (International Ethics Standards Board for Accountants – IESBA) qui s'applique aux cabinets de services professionnels qui réalisent des audits d'états financiers.

Les pages 9 à 43 du rapport sur la transparence décrivent notre façon de faire fonctionner efficacement chaque composante du système de gestion de la qualité.

Combiné à la [déclaration d'efficacité relative du système de gestion de la qualité de notre cabinet](#), le présent rapport sur la transparence résume la façon dont notre système de gestion de la qualité favorise l'uniformité de la réalisation de missions de qualité. Ce rapport peut également s'avérer utile pour les parties prenantes qui s'intéressent aux services en fiscalité et aux services-conseils des cabinets de KPMG, puisque certains aspects du système de gestion de la qualité du cabinet sont interfonctionnels et s'appliquent également comme fondement de la qualité de tous les services offerts.





# Incarner notre culture et nos valeurs

- **Favoriser une culture exemplaire, en commençant par le ton donné par la direction.**
- **Stratégie clairement définie axée sur la qualité, l'uniformité, la confiance et la croissance.**
- **Définir les responsabilités, les rôles et les tâches relativement à la qualité et à la gestion des risques.**
- **Disposer de structures de gouvernance solides.**

Chez KPMG, ce que nous faisons n'est pas la seule chose qui compte, nous portons également attention à la façon dont nous le faisons.

Nos valeurs sont au cœur de nos convictions, elles guident nos actions et les fédèrent en un tout cohérent. Partagées par l'ensemble de notre personnel et dans tous les pays et territoires où nous exerçons nos activités, elles sont le fondement de la culture unique de KPMG.

## Favoriser une culture exemplaire, en commençant par le ton donné par la direction

### Ton donné par la direction

Le leadership de KPMG International, de concert avec le leadership régional et les leaders des cabinets, joue un rôle essentiel pour établir notre engagement en faveur de la qualité et du respect des normes les plus élevées d'excellence et d'éthique professionnelles. Une culture reposant sur l'intégrité, la reddition de comptes, la qualité, l'objectivité, l'indépendance et l'éthique est essentielle à toute organisation qui réalise des audits et fournit d'autres services professionnels sur lesquels s'appuient les parties prenantes et les investisseurs.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

**Incarner notre culture et nos valeurs**

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

## Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

Chez KPMG, nos [valeurs](#) sont au cœur de notre façon de faire les choses – nous faisons ce qui est juste, de la bonne façon. Elles constituent la base d'une culture résiliente, qui nous inspire à être toujours prêts à relever des défis avec intégrité de manière à ne jamais perdre de vue notre responsabilité principale, soit servir l'intérêt public. De plus, nos valeurs nous propulsent à l'avant-scène, tant par notre travail que par l'exemple que nous donnons, et nous permettent d'inspirer confiance et de changer le monde.

Nous sommes déterminés à respecter les normes les plus élevées en matière de comportement personnel et professionnel dans tout ce que nous faisons. L'éthique et l'intégrité sont au cœur de notre identité et de notre [Code de déontologie mondial](#) (en anglais), dans lequel nous présentons les responsabilités que tous les employés de KPMG ont les uns envers les autres, envers nos clients et envers le public. Il illustre comment nos valeurs et notre raison d'être donnent naissance à nos plus grandes aspirations et guident l'ensemble de nos comportements et actions. En outre, il définit ce que signifie le fait de travailler pour KPMG et de faire partie de cette organisation, de même que nos responsabilités individuelles et collectives.

Par ailleurs, nous disposons d'un [Code de déontologie canadien](#) qui s'applique à tous nos associés et employés, quel que soit leur titre ou leur poste, et permet de leur fournir des directives claires afin de les aider à faire des choix judicieux et à exercer un bon jugement, en plus d'indiquer les ressources qui sont à leur disposition pour les aider à respecter ces principes.

Tous les membres du personnel de KPMG peuvent s'attendre à être tenus responsables de leur

comportement, conformément au Code, et ils sont tenus de confirmer qu'ils s'y conforment. Les membres du personnel de KPMG sont vivement encouragés à signaler toute situation qui les met mal à l'aise ou qui n'est pas conforme au Code ou à nos valeurs.

Tous les membres du personnel de KPMG ont l'obligation de dénoncer toute activité qui pourrait être illégale ou contraire à nos valeurs, aux politiques de KPMG, aux lois, à la réglementation ou aux normes professionnelles.

Afin de garantir le principe selon lequel nous devons nous tenir responsables les uns envers les autres, chaque cabinet de KPMG a convenu d'établir, de communiquer et de maintenir des canaux clairement définis afin de permettre aux membres du personnel de KPMG et aux tiers de procéder à des demandes d'informations, de faire part de leurs préoccupations et de donner de la rétroaction au sujet des questions à déclarer, et de signaler ces questions sans crainte de représailles, conformément aux textes légaux ou réglementaires applicables.

Notre cabinet offre une ligne directe pour les questions d'éthique et de conformité qui permet de déposer une plainte par l'intermédiaire d'un tiers fournisseur de services indépendant.

Le cabinet encourage les associés et les employés à utiliser la ligne directe lorsqu'ils ne se sentent pas à l'aise de signaler des cas possibles de conduite contraires à la loi ou à la déontologie ainsi que les cas possibles de mauvaise conduite ou lorsqu'ils jugent qu'il serait inefficace ou impossible, dans les circonstances, de passer par les voies de communication habituelles.

La ligne directe est mise à la disposition de parties externes, et toute personne, y compris les clients, les fournisseurs et les professionnels d'autres cabinets de KPMG qui prennent part à des missions exécutées par KPMG, peut déposer une plainte de trois manières :

par téléphone, en composant le numéro sans frais +1-833-554-5107;

en accédant à un système de dépôt de plainte basée sur le Web à l'adresse [www.clearviewconnects.com](http://www.clearviewconnects.com) (en anglais); ou en envoyant directement un courrier à ClearView Connects à l'adresse suivante :

ClearView Connects  
C.P. 11017  
Toronto (Ontario), Canada  
M1E 1N0

Les plaintes qui sont déposées au moyen de la ligne directe sont acheminées à l'associé responsable de la Gestion des risques de KPMG au Canada pour qu'elles soient examinées et, au besoin, pour que les ressources appropriées du cabinet soient déployées aux fins d'une enquête et de l'atteinte d'une résolution. Les plaintes sont traitées de manière confidentielle dans la mesure où la loi le permet et selon les impératifs d'une enquête exhaustive.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

**Incarner notre culture et nos valeurs**

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

## Définir les responsabilités, les rôles et les tâches relativement à la qualité et à la gestion des risques

### Responsabilités de leadership pour la qualité et la gestion des risques

Notre équipe de direction est déterminée à bâtir une culture reposant sur l'intégrité, la qualité, l'objectivité, et l'indépendance et la déontologie par ses actions.

Notre cabinet a convenu de solliciter l'avis du président du comité directeur mondial pertinent sur la performance de certains leaders au sein du cabinet dont le rôle cadre le plus étroitement avec les activités du comité directeur mondial. La rétroaction est sollicitée dans le cadre du processus annuel d'évaluation et est fondée sur une évaluation de la performance du leader, notamment en ce qui concerne les questions d'intérêt public, les questions liées à la qualité de l'audit et les activités de gestion des risques.

Les personnes qui suivent assument des responsabilités de leadership pour la qualité et la gestion des risques dans notre cabinet.

niveau de qualité possible dans les missions d'audit, de fiscalité et de services-conseils de plus grande envergure et les plus complexes qui soient. Il nous permet d'être agile et résilient du point de vue des affaires, et de réagir plus facilement aux conditions du marché. En effet, il fait de KPMG un milieu de travail plus intéressant et stimulant.

## Stratégie clairement définie axée sur la qualité, l'uniformité, la confiance et la croissance

### Notre entreprise

Notre cabinet est un cabinet de services professionnels qui fournit des services d'audit et de fiscalité et des services-conseils. Nous exerçons nos activités dans plus de 40 bureaux à travers le pays et nous comptons plus de 10 000 associés et employés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023 (10 000 en 2022).

Nous fournissons des services d'audit au Canada par l'entremise de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. Pour obtenir des renseignements complets au sujet des services que nous offrons, veuillez consulter [notre site Web](#).

### Notre stratégie

Notre stratégie est établie par notre comité de direction et approuvée par notre conseil d'administration et témoigne d'un engagement envers la qualité et la confiance. Notre objectif est d'investir massivement dans les volets prioritaires de la mise en œuvre d'une stratégie à l'échelle mondiale.

La [ligne directe de KPMG International](#) (en anglais) permet également au personnel, aux clients de KPMG, de même qu'à des tiers, d'exprimer confidentiellement leurs préoccupations à l'égard de KPMG International, des activités des cabinets de KPMG ou du personnel de KPMG.

La ligne directe de KPMG International est aussi gérée par ClearView Connects et peut être utilisée sans frais au Canada en composant le 1-866-246-9224.

Les plaintes reçues sur la ligne directe de KPMG International ou de KPMG au Canada sont toutes prises au sérieux et KPMG International ou KPMG au Canada examinera comment y répondre et, au besoin, procéder à des investigations et prendre des mesures appropriées.

Il est interdit à tous les cabinets et à tout le personnel de KPMG d'exercer des représailles contre des personnes qui ont le courage de dénoncer une situation de bonne foi. De telles représailles constituent une grave violation du Code, et toute personne qui en est l'auteur s'expose aux mesures disciplinaires prévues par son cabinet.

En plus des processus susmentionnés, l'Enquête mondiale auprès du personnel procure aussi à notre leadership et au leadership mondial de KPMG des résultats liés au maintien de nos valeurs.

## Le modèle multidisciplinaire de KPMG

Les organisations d'aujourd'hui sont confrontées à des problèmes complexes qui exigent les meilleures idées et la réflexion la plus intégrée. Chez KPMG, nous sommes convaincus que notre modèle multidisciplinaire est le meilleur moyen de servir nos clients et qu'il est essentiel afin d'offrir le plus haut



## Le chef de la direction et associé principal

Conformément aux principes énoncés dans l'ISQM 1, Elio Luongo, chef de la direction et associé principal, est le leader qui assume la responsabilité ultime de notre système de gestion de la qualité.

Les détails de certaines des mesures que lui et le reste du Conseil ont prises pour s'assurer qu'une culture de la qualité prévaut au sein du cabinet sont présentés à la section [Exécuter des missions de qualité](#).

## L'associé responsable, Qualité et gestion des risques

L'associé directeur canadien, Qualité et gestion des risques du cabinet est responsable de l'orientation et de l'exécution de la gestion des risques, de la conformité et de la gestion de la qualité du cabinet. L'associé directeur canadien, Gestion des risques et de la qualité, est membre du comité de direction, relève directement de notre chef de la direction/ associé principal et consulte, au besoin, le chef de la direction/l'associé principal, l'associé régional responsable de la gestion des risques, les ressources en qualité et gestion des risques à l'échelle mondiale, et le conseiller juridique ou un conseiller externe.

Le haut échelon occupé par l'associé directeur canadien, Gestion des risques et de la qualité, et la structure hiérarchique qui l'entoure sont révélateurs de l'importance accordée par le cabinet à la gestion des risques et à la qualité. L'associé directeur canadien, Gestion des risques et de la qualité, est appuyé par une équipe d'associés et de professionnels au sein de chacune des fonctions.

## L'associé responsable, Déontologie et indépendance

L'associé responsable, Déontologie et indépendance, de notre cabinet assume la responsabilité première de l'orientation et de l'exécution des politiques et procédures en matière de déontologie et d'indépendance au sein de notre cabinet, et il fait rapport à l'associé directeur canadien, Gestion des risques et de la qualité, sur les questions de déontologie et d'indépendance.

## Les fonctions Audit, Fiscalité et Services-conseils – Associés directeurs des services fonctionnels

Les associés directeurs canadiens de nos trois fonctions de service à la clientèle (audit, fiscalité et services-conseils) doivent chacun rendre des comptes au chef de la direction / à l'associé principal en ce qui a trait à la qualité du service fourni par leurs fonctions respectives. Ils sont responsables de l'exécution des procédures de gestion des risques et de gestion de la qualité à l'égard de leur propre fonction dans le cadre défini par l'associé responsable, Déontologie et indépendance. Ces procédures démontrent clairement qu'au niveau de la mission, la gestion des risques et le contrôle qualité sont finalement la responsabilité de tous les professionnels du cabinet.

L'associé directeur canadien, Audit, est responsable de la gestion et du contrôle efficaces de la fonction Audit. Il doit notamment :

- donner le ton et promouvoir une culture de qualité de l'audit au moyen de communications, de soutien aux missions et d'un engagement en faveur des normes d'excellence professionnelle

les plus élevées, y compris en ce qui concerne l'esprit critique, l'objectivité, l'éthique et l'intégrité professionnels;

- élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'audit qui cadre avec les exigences du cabinet en matière de qualité de l'audit; et
- en collaboration avec l'associé responsable, Déontologie et indépendance, assurer le suivi des questions relatives à la qualité de l'audit et à la gestion des risques en ce qui a trait à la pratique de l'audit.

## Le comité de direction

Le comité de direction est composé du chef de la direction / de l'associé principal, des associés directeurs canadiens et d'un nombre additionnel d'associés que le chef de la direction et associé principal peut déterminer de temps à autre. Le comité de direction assume la responsabilité globale de la gestion de KPMG au Canada, ce qui comprend la qualité, la solidité et la rentabilité des activités du cabinet.

Les membres du comité sont nommés pour une durée indéterminée jusqu'à leur destitution par le chef de la direction et associé principal.

Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

### Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

### Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

## L'équipe de direction nationale de l'Audit

L'équipe de direction nationale de l'Audit se compose de l'associé directeur canadien, Audit et des leaders de l'unité administrative Audit pour chacune des six unités administratives du pays. L'équipe est responsable de la gestion du groupe Audit au Canada, y compris de la mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan qui témoignent d'un ton et d'une culture solides à l'appui de la qualité de l'audit et qui veillent à ce que le groupe ait l'aptitude et la capacité de gérer son portefeuille de clients en audit.

L'équipe de direction nationale de l'Audit est responsable de s'assurer que le groupe Audit adhère aux politiques et procédures de gestion de la qualité et parraine l'adoption de nouvelles approches visant à améliorer la qualité de l'audit, y compris l'adoption de nouvelles méthodes et d'outils technologiques.

## Le Conseil de la qualité de l'audit

De plus, au sein de la fonction Audit, notre Conseil de la qualité de l'audit se penche sur des questions liées au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'audit, y compris les constatations détaillées (et les mesures connexes) découlant de l'évaluation de notre système de gestion de la qualité de l'audit, des examens réglementaires externes, du programme interne d'examen de la qualité de la prestation et d'autres programmes de gestion de la qualité, ainsi que des documents portant sur un éventail de questions conçues pour nous permettre de nous remettre en question dans divers aspects relatifs à l'amélioration et à la qualité de l'audit.

## Disposer de structures de gouvernance solides

### Notre structure juridique et notre structure de gouvernance

Le cabinet canadien de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (KPMG au Canada) est une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario. Elle est détenue en propriété exclusive par ses associés. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023, KPMG au Canada comptait en moyenne 961 associés (890 associés en 2022).

Notre cabinet compte deux principaux documents constitutifs : le Contrat de société et les Procédés et méthodes.

Ensemble, ces documents établissent la structure et les principaux procédés et méthodes de gouvernance de notre cabinet. Les principaux organes de gouvernance et de gestion de notre cabinet sont le comité de direction et le conseil d'administration.

Le chef de la direction et associé principal est membre du conseil d'administration et président du comité de direction. Le chef de la direction et associé principal est responsable de l'orientation des activités et des politiques de KPMG au Canada, nomme les membres du comité de direction et fait des recommandations au conseil d'administration en ce qui concerne la répartition des bénéfices entre les membres du comité de direction. Le mandat initial du chef de la direction et associé principal est de cinq ans, et il peut être renouvelé pour une période additionnelle de trois ans.

## Le conseil d'administration

L'entreprise, les biens et les affaires de KPMG au Canada sont gérés sous l'autorité du conseil d'administration. Le conseil d'administration a une responsabilité de gérance du cabinet, ce qui comprend la surveillance de la planification stratégique, de la gestion des risques et de la planification de la relève, de même que la nomination du président et du vice-président du conseil.

Le conseil d'administration se compose du chef de la direction et associé principal et de 17 associés. Tout membre du conseil d'administration, à l'exception du chef de la direction et associé principal, cesse automatiquement d'être membre du conseil d'administration au moment de sa nomination au comité de direction. Le mandat initial du chef de la direction et associé principal est de cinq ans. Tous les autres membres du conseil d'administration sont nommés pour un mandat de trois ans par le comité des candidatures. Ils ne peuvent être élus que pour deux mandats complets consécutifs.

### Principaux comités de gouvernance

Sept comités du conseil d'administration gèrent les aspects clés de la gouvernance et font rapport au conseil d'administration. Ces comités sont les suivants :

- Comité sur la confiance du public et la qualité;
- Comité de la relève;
- Comité de l'exploitation et des finances;
- Comité de la rémunération des associés;
- Comité des communications et de la gouvernance;
- Comité des droits des associés;





Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

### Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

- Comité des admissions à la société, des acquisitions et des alliances.

Des précisions sur le rôle, les responsabilités et la composition de chacun de ces organes clés se trouvent ci-après.

#### Comité sur la confiance du public et la qualité :

La mission du Comité sur la confiance du public et la qualité consiste à aider le conseil d'administration à donner une orientation et à surveiller l'engagement du cabinet relativement à la qualité et à l'intégrité, tout en reconnaissant que c'est le conseil dans son ensemble qui a le pouvoir final sur ces questions. Le Comité détermine les questions devant être soumises à l'examen du conseil d'administration, notamment les questions touchant aux domaines suivants :

- la qualité de l'audit, y compris les résultats des inspections internes et externes, la mise en œuvre du système de gestion de la qualité, la transformation et les priorités de l'audit;
- la qualité et la transparence en fiscalité, y compris les résultats des inspections internes, les principes d'une pratique fiscale responsable;
- la qualité des services-conseils, y compris les résultats des inspections internes;
- la déontologie et l'indépendance;
- le code de déontologie;
- la conformité, y compris les résultats de l'évaluation de la qualité et de la conformité de KPMG, de l'examen de la qualité et de la conformité à l'échelle mondiale et des audits de l'indépendance;
- le risque d'atteinte à la réputation.

Ce Comité est composé de sept membres du conseil d'administration (à l'exclusion du chef de la direction et associé principal), dont l'un préside le Comité.

Les membres du Comité et son président sont nommés par le conseil d'administration sur recommandation du président du conseil.

**Comité de la relève :** La mission du Comité de la relève consiste à examiner les processus et procédures de perfectionnement des futurs leaders, y compris les leaders du service à la clientèle, les leaders sectoriels et la direction du cabinet. Ce Comité se compose de sept membres, ou d'un nombre différent de membres déterminé par le conseil d'administration. Ces membres sont nommés par le conseil d'administration pour un mandat d'un an.

**Comité de l'exploitation et des finances :** La mission du Comité de l'exploitation et des finances consiste à examiner l'orientation stratégique définie par le comité de direction et à veiller à ce que le plan d'affaires annuel et le plan financier du cabinet reflètent les stratégies établies. Ce Comité se compose de sept membres, ou d'un nombre différent de membres déterminé par le conseil d'administration. Ces membres sont nommés par le conseil d'administration pour un mandat d'un an.

**Comité de la rémunération des associés :** La mission du Comité de la rémunération des associés consiste à examiner les recommandations annuelles du comité de direction concernant la rémunération de tous les associés, des membres du comité de direction et du chef de la direction et associé principal conformément au Contrat de société et aux Procédés et méthodes. Ce Comité se compose de sept membres, ou d'un nombre différent de membres déterminé par le conseil d'administration. Ces membres sont nommés par le conseil d'administration pour un mandat d'un an.

**Comité des communications et de la gouvernance :** La mission du comité des communications et de la gouvernance consiste à fournir des orientations et à surveiller l'approche du cabinet concernant les questions de gouvernance, ce qui comprend la formulation de recommandations

au conseil d'administration quant aux processus et aux structures de gouvernance appropriés, l'examen des exigences pour les comités du conseil d'administration et la surveillance de la conformité aux lignes directrices reconnues en matière de gouvernance. Ce Comité se compose de six membres, ou d'un nombre différent de membres déterminé par le conseil d'administration. Ces membres sont nommés par le conseil d'administration pour un mandat d'un an.

**Comité des droits des associés :** La mission du Comité des droits des associés consiste à aider le conseil d'administration à examiner les appels déposés par des associés concernant des questions comme la rémunération, le licenciement et les mesures disciplinaires. Ce Comité se compose de six membres, qui sont nommés par le conseil d'administration pour un mandat d'un an.

**Comité des admissions à la société, des acquisitions et des alliances :** La mission du Comité des admissions à la société, des acquisitions et des alliances consiste à examiner les recommandations du comité de direction concernant les candidats à l'admission à la société, qu'ils aient été recrutés directement ou mis en candidature en interne, après avoir dûment tenu compte du processus suivi et des besoins du cabinet en matière de recrutement de nouveaux associés dans une perspective de planification de la relève, de démographie, de diversité et de croissance. Le Comité examine aussi les recommandations du comité de direction relativement aux acquisitions d'entreprises ainsi qu'aux alliances stratégiques. Ce Comité se compose de sept membres, ou d'un nombre différent de membres déterminé par le conseil d'administration. Ces membres sont nommés par le conseil d'administration pour un mandat d'un an.

Consultez la page 46 pour obtenir de plus amples renseignements sur la structure juridique de KPMG et la page 47 pour en savoir plus sur la structure de gouvernance de KPMG International.



# Mettre en application notre expertise et nos connaissances

- **Méthodologie qui cadre avec les normes professionnelles, les lois et les règlements**
- **Méthodologies et directives normalisées**
- **Expertise et connaissances techniques approfondies**
- **Politiques en matière de qualité et de gestion des risques**

Nous nous engageons à continuer de mettre à profit notre expertise technique et nos connaissances en reconnaissant leur rôle fondamental dans la réalisation d'audits de qualité.

## **Méthodologie qui cadre avec les normes professionnelles, les lois et les règlements**

### **Méthodologie et outils d'audit et de certification uniformes**

Nous utilisons la méthodologie, les outils et les directives de KPMG International en matière d'audit et de certification afin d'élaborer une approche uniforme en matière de planification, de mise en œuvre et de documentation des procédures d'audit à l'égard des processus comptables clés. En voici les principaux éléments :

- respecter les normes applicables, y compris les Normes internationales d'audit (ISA), Public Company Accounting Oversight Board (« PCAOB ») et l'American Institute of Certified Public Accountants (« AICPA »), et les Normes canadiennes d'audit (« NCA »);
- identification des risques d'anomalies significatives et réponse d'audit nécessaire;



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

**Mettre en application notre expertise et nos connaissances**

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A





Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarnar notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

- Méthodologie, outils et directives sont intégrés au groupe de tous les professionnels en audit et en certification;
- Harmonisation avec la Norme internationale de missions de certification (International Standards on Assurance Engagements, ou « ISAE ») en réponse à l'émergence de l'information ESG;
- Interprétation uniforme de la façon d'appliquer les ISA et les ISAE.

Nos méthodologies d'audit et de certification mettent l'accent sur l'exercice d'un esprit critique approprié dans la mise en œuvre des procédures d'audit, et exigent la conformité aux exigences déontologiques pertinentes, y compris en matière d'indépendance.

## Méthodologies et directives normalisées

La méthodologie et les directives uniformisées de KPMG sont intégrées à KPMG Clara, notre plateforme d'audit intelligente, et aident nos équipes de mission à composer avec le contexte changeant de l'information financière publiée par les sociétés.

## Expertise et connaissances techniques approfondies

### Accès à des réseaux de spécialistes

L'expertise des spécialistes est un élément de plus en plus important de l'audit moderne et constitue une caractéristique clé de notre modèle multidisciplinaire. Nos équipes de mission peuvent consulter un réseau

de spécialistes de KPMG, qui sont en poste dans notre cabinet ou dans d'autres cabinets de KPMG. Ces spécialistes reçoivent la formation nécessaire pour acquérir les compétences, les capacités et l'objectivité voulues pour s'acquitter correctement de leurs fonctions dans le cadre de nos audits. Ils participent aussi annuellement à une séance de mise à jour sur les questions de performance liées à la qualité à l'échelle mondiale.

La nécessité d'affecter à une mission d'audit des spécialistes de divers domaines, comme les technologies de l'information, la fiscalité, la trésorerie, l'actuariat, la juricomptabilité et les évaluations, est prise en compte dans le cadre du processus d'acceptation et de maintien de la mission d'audit, ainsi que lors de la planification et de l'exécution de la mission.

## Notre engagement à l'égard de la qualité de l'audit en répondant aux événements et situations externes importants

Les événements et situations externes importants, comme les effets des changements climatiques, des événements géopolitiques, de la volatilité des taux d'intérêt et de l'inflation élevée, peuvent avoir des répercussions importantes sur les états financiers, augmenter la complexité, la subjectivité et l'incertitude liées à des questions telles que l'évaluation par la direction de la continuité de l'exploitation, la dépréciation des actifs et l'évaluation d'actifs. KPMG International publie des directives détaillées pour aider les équipes de mission de nos cabinets à traiter les questions liées à l'information financière, à l'audit et aux rapports qui découlent de ces événements et conditions externes importants.

Nous avons également accès à un Centre en ligne de ressources en information financière proposé par KPMG International et qui met en relief les incidences potentielles sur les états financiers des questions découlant de ces événements externes importants, afin d'aider les préparateurs d'états financiers et les autres parties prenantes à comprendre les répercussions potentielles sur la comptabilité et l'information à fournir des incidences découlant de ces événements et situations externes importants.

Les directives de KPMG International sont continuellement mises à jour à mesure que de nouvelles questions importantes émergent en matière de comptabilité, d'audit et de rapport.

Nous sommes une organisation axée sur la technologie qui offre des ressources techniques en comptabilité et en audit, des directives, des plateformes et des outils numériques, ce qui nous permet de réagir à des événements externes importants et d'exercer efficacement nos activités au bureau et en télétravail.

## Qualité de la certification ESG

KPMG est pleinement engagé pour s'acquitter de notre rôle concernant l'intérêt public en fournissant une certification solide sur laquelle les investisseurs et les autres parties prenantes peuvent s'appuyer.

Nous croyons que l'information ESG devrait faire l'objet du même niveau de professionnalisme, de qualité, d'uniformité et de confiance que les données financières. Nous nous consacrons activement à mettre les enjeux ESG au cœur de l'organisation.

En 2023, dans le cadre de l'engagement de l'organisation mondiale à servir l'intérêt public, KPMG International :

- a publié une méthodologie révisée de certification ESG conçue pour être souple et évolutive, tout en permettant la réalisation de missions de certification de haute qualité, uniformes à l'échelle mondiale, qui sont conformes aux normes de certification et à notre méthode d'audit des états financiers. Le champ d'application du guide de mise en œuvre est également plus large que celui de la certification ESG et s'applique à toutes les missions de certification réalisées en vertu de l'ISAE 3000;
- a fourni des directives devant être utilisées conjointement avec la méthodologie qui est appuyée par des risques et des procédures normalisés pour les missions de certification relativement aux gaz à effet de serre;

- a lancé un flux des travaux infonuagique pour la certification ESG conforme à la méthodologie de certification révisée, fondé sur notre plateforme technologique intelligente, KPMG Clara, qui offre à nos équipes et à nos clients une expérience utilisateur uniforme;
- a mis à disposition un programme d'apprentissage visant à accroître les connaissances des professionnels de KPMG en matière d'ESG et à favoriser le perfectionnement de leurs compétences relatives à la nouvelle méthodologie et au nouveau flux des travaux KPMG Clara – Certification.

### Politiques en matière de qualité et de gestion des risques

KPMG International a mis en place des politiques en matière de qualité et de gestion des risques à l'échelle mondiale que tous les cabinets de KPMG ont convenu d'appliquer à eux-mêmes et à leur personnel, et qui sont conformes à l'ISQM 1, le cas échéant.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarnar notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

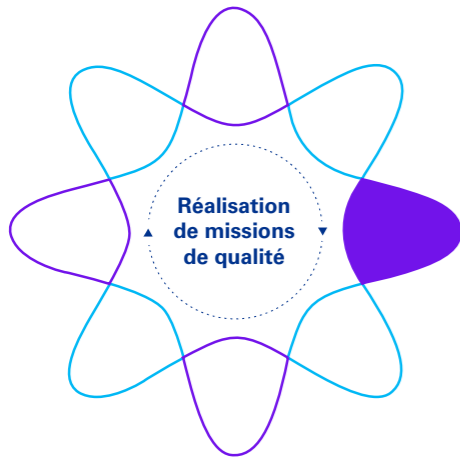
Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



# Adopter la technologie numérique

- **KPMG Clara**
- **Flux des travaux d'audit et de certification intelligent et axé sur les normes**
- **Données numériques et technologies émergentes**

Chez KPMG, nous anticipons les technologies qui façonneront notre avenir proche et nous sommes à la tête d'un ambitieux programme d'innovation. Nous avons transformé l'expérience d'audit pour nos professionnels et nos clients. Les alliances et technologies de pointe utilisées à l'échelle de l'organisation mondiale de KPMG améliorent la qualité de l'audit en renforçant notre capacité à nous concentrer sur les questions qui comptent.

## KPMG Clara

Une plateforme technologique intelligente d'audit et de certification, KPMG Clara, intègre des technologies nouvelles et émergentes, dotées de capacités avancées qui tirent parti de la science des données, de l'automatisation de l'audit et de la visualisation des données. Elle donne une nouvelle perspective aux auditeurs en les aidant à voir les tendances significatives à l'échelle d'une entreprise, que ce soit en procédant à une évaluation des risques, en retraçant les opérations au moyen d'un processus complexe de comptabilisation des produits, ou simplement en additionnant les comptes.

Une approche entièrement numérique en matière d'audit fait partie intégrante de la façon dont les cabinets de KPMG exécutent des missions d'audit et de certification de qualité et interagissent avec leurs clients. Des politiques et des directives sont en place pour établir et maintenir des processus et des contrôles appropriés concernant le développement, le déploiement, l'évaluation, les tests et le soutien de la technologie dans le cadre de nos audits.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

**Adopter la technologie numérique**

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



## Flux des travaux d'audit et de certification intelligents et axés sur les normes

Dans notre cabinet, nous attendons de tous les professionnels qu'ils respectent les politiques et les procédures de KPMG International et de KPMG au Canada, y compris les politiques en matière d'indépendance, et nous mettons à leur disposition une panoplie d'outils et de directives pour les aider à répondre à ces attentes. Les politiques et procédures énoncées pour les missions d'audit et de certification intègrent les exigences relatives aux normes de comptabilité, d'audit, de certification, de déontologie et de gestion de la qualité, de même que les autres lois et règlements.

En tant que plateforme infonuagique entièrement intégrée et évolutive, KPMG Clara favorise l'exécution uniforme de l'audit dans l'ensemble des cabinets de KPMG. Elle permet la mise en œuvre des méthodologies d'audit et de certification de KPMG au moyen de flux des travaux fondés sur les données, qui cadrent avec les normes applicables, offrant ainsi une meilleure expérience aux auditeurs.

## Données numériques et technologies émergentes

### Notre vision de l'avenir

L'outil KPMG Clara a été conçu pour servir de plateforme technologique de base pour assurer la qualité de l'audit. Il évolue à l'aide de technologies

comme l'intelligence artificielle (« IA »), l'analyse de données et les capacités cognitives, qui transforment la manière dont les audits sont réalisés.

L'IA joue un rôle de plus en plus important dans la réalisation des audits. Par exemple, l'alliance avec [MindBridge](#) (en anglais) nous aide à mieux identifier les opérations à risque élevé, ce qui nous permet d'obtenir des éléments probants et des renseignements sur les données des clients.

Les relations entre l'organisation KPMG et Microsoft en matière d'approvisionnements et d'alliance mondiale ont récemment été renouvelées et élargies. L'entente pluriannuelle intègre davantage les données, l'automatisation et l'optimisation de l'IA dans KPMG Clara afin d'obtenir des perspectives plus approfondies et de plus en plus pertinentes, ce qui permet aux équipes de KPMG de se concentrer sur les domaines de l'audit à risque élevé.

## Confidentialité des clients, sécurité de l'information et protection des données

L'importance d'assurer le respect de la confidentialité des clients est renforcée au moyen de divers mécanismes, dont le Code de déontologie de KPMG et le Code de déontologie du cabinet.

Nous avons des politiques sur la sécurité de l'information, la confidentialité, les renseignements personnels et la protection des données. De plus, nous avons établi une politique de conservation des documents qui prévoit une période de conservation de la documentation d'audit et des autres documents pertinents pour une mission conformément aux textes légaux et réglementaires et aux normes professionnelles applicables.

Chaque année, nous offrons à tout le personnel de KPMG au Canada une formation sur les exigences en matière de confidentialité, de protection de l'information et de protection des données.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarnar notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

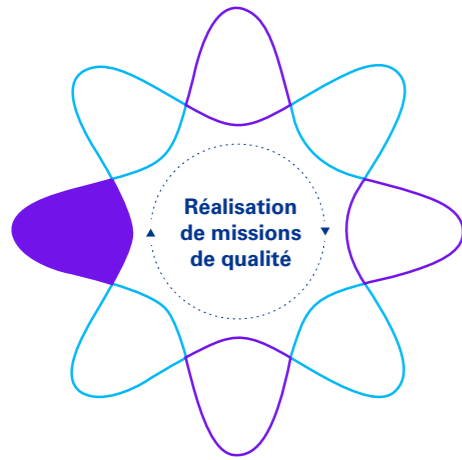
Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



# Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

- **Recruter du personnel compétent et adéquatement qualifié possédant une diversité de compétences spécialisées, de points de vue et d'expérience.**
- **Affecter une équipe ayant les compétences appropriées.**
- **Investir dans les compétences axées sur les données, y compris l'exploration, l'analyse et la visualisation de données.**
- **Mettre l'accent sur l'apprentissage et le perfectionnement des compétences techniques, de l'acuité professionnelle et des compétences en leadership.**
- **Reconnaître la qualité.**

Nos professionnels changent véritablement les choses et jouent un rôle déterminant pour façonner l'avenir de l'audit chez KPMG. Nous plaçons la qualité et l'intégrité au cœur de notre groupe Audit. Nos auditeurs ont des compétences et des capacités variées leur permettant de résoudre des problèmes complexes.

Afin d'investir dans l'acquisition des compétences et des capacités de ses professionnels, KPMG au Canada favorise un environnement d'apprentissage continu et une culture d'encadrement.

## Recruter du personnel compétent et adéquatement qualifié, y compris des spécialistes possédant une diversité de compétences spécialisées, de points de vue et d'expérience

L'un des principaux moteurs de la qualité consiste à s'assurer que les professionnels de KPMG possèdent les compétences et l'expérience appropriées ainsi que la motivation et la détermination nécessaires pour réaliser des audits de grande qualité. Cela passe par des efforts adéquats en matière de recrutement, de perfectionnement, de récompense, de promotion, de fidélisation et d'affectation de ces professionnels.

### Recrutement

Nous avons investi dans la compréhension de la façon dont nous pouvons attirer les talents dont nous avons besoin maintenant et à l'avenir dans l'ensemble de notre cabinet. Il s'agit notamment d'offrir une expérience de travail extraordinaire à tous nos associés et employés actuels et futurs.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarnar notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

**Entretenir des équipes diversifiées et compétentes**

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



Nos stratégies de recrutement consistent à aller chercher les talents en début de carrière dans un bassin plus large, notamment en collaborant avec des universités, des collèges et des écoles de gestion bien établis, mais aussi à travailler avec les écoles secondaires, question d'établir le plus tôt possible des relations avec un bassin de talents plus jeune et plus diversifié. Nous recrutons également un grand nombre de professionnels d'expérience et d'associés.

Tous les candidats posent leur candidature et sont embauchés selon divers processus de sélection : présélection des candidatures, entrevues fondées sur les compétences, et vérification des qualifications et des références. Ces processus s'appuient sur des critères équitables et en lien avec l'emploi pour s'assurer que les candidats possèdent les compétences et l'expérience appropriées pour s'acquitter de leurs fonctions avec compétence,

qu'ils sont appropriés et qu'ils sont le mieux placés pour exercer leurs fonctions.

Lorsque des personnes sont recrutées à des postes de haut niveau, une discussion officielle sur l'indépendance est menée par l'associé, Déontologie et indépendance ou son délégué. Nous n'acceptons aucune information confidentielle appartenant à l'ancien cabinet/employeur du candidat.

### Embauches au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023 (groupe Audit)



### Composition du personnel en audit de KPMG au Canada

	Associé	Directeur principal	Directeur	Chargé de mission	Stagiaire
Nombre au 30 septembre 2023	<b>378</b>	<b>525</b>	<b>381</b>	<b>1045</b>	<b>1424</b>
Durée moyenne des fonctions au cabinet (en années)	<b>18,9</b>	<b>9,1</b>	<b>4,8</b>	<b>3,1</b>	<b>1,4</b>
Taux de rétention	<b>98,7%</b>	<b>87,3%</b>	<b>75,9%</b>	<b>60,7%</b>	<b>84,3%</b>

Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



## Programmes d'inclusion, de diversité et d'équité

Chez KPMG, nous sommes engagés à bâtir un cabinet diversifié et équitable qui soit inclusif pour tous. L'inclusion, la diversité et l'équité sont à la base de nos [valeurs](#) (en anglais) et sont vitales à notre raison d'être.

Elles nous amènent à prendre de meilleures décisions et à faire preuve de créativité et d'innovation, et nous encouragent à prendre position, à incarner nos [valeurs](#) (en anglais) et à faire ce qui est juste.

Nous sommes conscients que la position mondiale de l'organisation KPMG, qui travaille avec des clients de partout dans le monde, nous permet d'évoluer dans un endroit privilégié. Il en découle une occasion et une responsabilité de favoriser l'essor d'une société plus juste et plus équitable, et de tout faire pour en arriver à cela.

Le plan d'action collectif pour l'inclusion, la diversité et l'équité de KPMG à l'échelle mondiale décrit les mesures nécessaires pour faire progresser l'inclusion, la diversité et l'équité dans tous les cabinets de KPMG.

Pour en savoir plus sur l'inclusion et la diversité chez KPMG cliquez [ici](#).

## Récompenses et promotions

### Récompenses

Nous disposons de politiques de rémunération et de promotion étayées par les données du marché, claires, simples et liées au processus d'évaluation du rendement. Grâce à ces politiques, nos associés

et nos employés sont à même de comprendre ce qui est attendu d'eux, y compris les responsabilités en matière de qualité de l'audit qui sont énoncées dans les profils de rôles d'audit uniformes à l'échelle mondiale et dans un objectif obligatoire de qualité de l'audit. Le lien entre le rendement et la récompense est assuré par l'évaluation du rendement pour l'ensemble d'un groupe de pairs et sert à prendre les décisions en matière de récompense.

Les décisions visant l'attribution de récompenses sont fondées sur des considérations personnelles et sur les considérations de chaque cabinet. L'enquête mondiale auprès du personnel indique dans quelle mesure le personnel sent que sa récompense reflète son rendement, et des plans d'action sont élaborés au besoin.

### Promotions

Les résultats des évaluations du rendement ont une incidence directe sur la promotion et la rémunération des associés et des employés et, dans certains cas, à leur maintien en poste chez KPMG au Canada.

Le processus d'admission à la société est rigoureux et exhaustif, et fait intervenir les membres appropriés de la direction et du conseil d'administration. Les critères d'admission à la société de personnes KPMG au Canada sont conformes à notre engagement envers le respect de nos valeurs et à notre position à titre d'employeur de choix.

Il incombe au comité des admissions à la société, des acquisitions et des alliances d'examiner les candidats à l'admission à la société, qu'ils aient été recrutés directement ou mis en candidature à l'interne par le comité de direction, avant qu'une approbation ne soit demandée au conseil d'administration.

Il est interdit à nos associés en audit d'être évalués ou rémunérés en fonction de la vente de services autres que de certification à des clients d'audit. Consultez la section [Rémunération des associés](#) pour obtenir de plus amples renseignements.

## Affecter une équipe ayant les compétences appropriées

Chez KPMG, nous avons mis en place des politiques, des procédures et des contrôles pour l'affectation des associés responsables de mission et des autres professionnels à des missions particulières en fonction de leurs compétences, de leur expérience professionnelle pertinente et de leur expérience dans le secteur d'activité concerné, ainsi que de la nature du mandat ou de la mission en cause.

Il incombe aux leaders d'unité administrative, en collaboration avec les associés responsables de la Pratique professionnelle, d'exécuter le processus d'affectation des associés. Les principales considérations incluent l'expérience et les compétences de l'associé (en fonction d'un examen annuel du portefeuille de l'associé) qui sont nécessaires à l'exécution de la mission, compte tenu de l'ampleur, de la complexité et du profil de risque de la mission et du type de soutien à fournir (composition de l'équipe de mission et participation de spécialistes). Le Service de la pratique professionnelle (« SPP ») surveille l'affectation des associés de chaque unité administrative.

Une équipe d'audit compte généralement un associé en audit, un directeur, un chargé de mission, ainsi que des membres moins expérimentés. Dans le cadre de missions de grande portée, l'associé signataire est souvent épaulé par un ou plusieurs autres associés



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

**Entretenir des équipes diversifiées et compétentes**

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A





en audit. Lorsqu'il s'agit d'un audit multinational, les cabinets membres de KPMG concernés y affectent les associés et les membres du personnel appropriés.

Les associés en audit doivent s'assurer que leurs équipes de mission ont les compétences, la formation, les capacités et le temps voulu pour réaliser des missions d'audit conformes à notre méthodologie, aux normes professionnelles et aux exigences des textes légaux et réglementaires applicables, ce qui peut nécessiter de faire appel à des spécialistes issus de notre propre cabinet ou d'autres cabinets de KPMG, ou à des experts externes.

Au moment de prendre en considération la compétence et les capacités attendues de l'ensemble de l'équipe de mission, l'associé responsable de la mission peut tenir compte des éléments suivants :

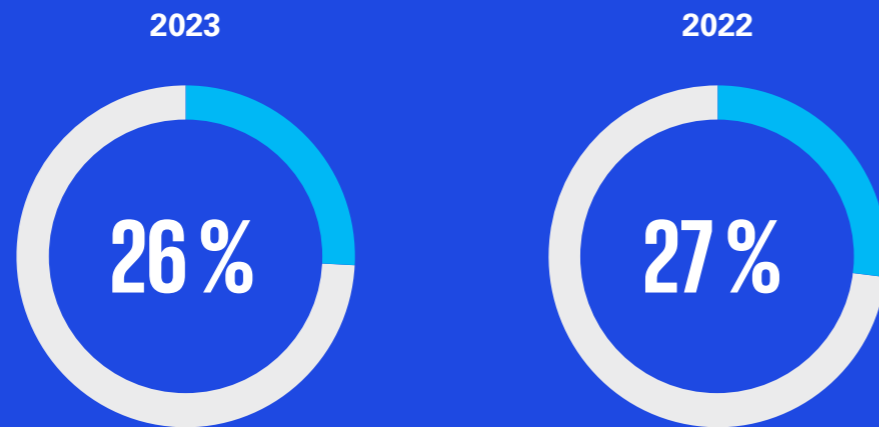
- une compréhension et une expérience pratique de missions d'audit de nature et de complexité semblables à la mission concernée, acquises par une formation appropriée et la participation à de telles missions;
- une compréhension des normes professionnelles et des exigences des textes légaux et réglementaires;
- des compétences techniques appropriées, notamment en technologies de l'information pertinentes et dans les domaines de spécialisation de la comptabilité et de l'audit;
- une connaissance des secteurs d'activité dans lesquels le client exerce ses activités;
- la capacité d'exercer son esprit critique;
- une compréhension des politiques et procédures de KPMG en matière de gestion de la qualité;
- les résultats du programme d'examen de la qualité de la prestation (« EQP ») et des inspections réglementaires.

### Investir dans les compétences axées sur les données, y compris l'exploration, l'analyse et la visualisation de données

L'organisation KPMG investit stratégiquement dans son bassin de talents potentiels en s'associant à des institutions de calibre mondial pour maintenir son solide leadership, tout veillant à cultiver les compétences et les capacités qui seront nécessaires à l'avenir. Dans notre cabinet, nous recrutons et formons des professionnels qui se spécialisent dans les logiciels, les capacités infonuagiques et l'intelligence artificielle, et qui intègrent les capacités technologiques de pointe à la plateforme d'audit intelligente que nous utilisons.

Nous offrons à nos professionnels des formations portant sur un large éventail de technologies pour aider nos professionnels sur le terrain non seulement à répondre aux normes professionnelles les plus élevées, mais aussi à être hautement qualifiés dans

Nombre d'heures consacrées par l'associé et le directeur, en pourcentage du nombre total d'heures consacrées à l'audit pour l'exercice clos le 30 septembre



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretien des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



les nouvelles technologies. Cette approche nous permet de réunir les technologies de pointe et les personnes indiquées qui possèdent les compétences adéquates pour réaliser des audits de qualité.

Nous nous engageons à faire avancer la profession d’auditeur en offrant la formation et l’expérience dont notre personnel a besoin pour que prospère leur carrière dans un monde axé sur les données. De nos jours, pour servir les sociétés mondiales, il faut beaucoup plus que des connaissances approfondies en comptabilité et en audit. L’exploitation du potentiel des données exige la participation de professionnels du secteur qui sont chevronnés en matière d’analyse de données et dotés d’un esprit critique hors pair pour transposer les séquences de données et les anomalies en audits de haute qualité, tout en fournissant des conseils d’affaires significatifs et pertinents.

Offerte par la Beedie School of Business de l’Université Simon-Fraser, l’Académie numérique est un programme de premier plan qui permet à nos professionnels en audit de parfaire leurs compétences pour l’avenir grâce à des cours spécialisés portant sur les plus récentes avancées en technologie et en analyse de données, et qui les prépare pour l’ère de l’apprentissage machine, de l’intelligence artificielle et des autres avancées numériques.

Les participants obtiennent un certificat d’études supérieures en comptabilité – analyse de données numériques. Après avoir réussi le programme de certificat d’études supérieures, les étudiants sont en mesure de poursuivre leurs études à la maîtrise en comptabilité – analyse cognitive des données (M. Sc.).

## Mettre l’accent sur l’apprentissage et le perfectionnement des compétences techniques, de l’acuité professionnelle et des compétences en leadership

### Excellence technique et prestation de services de qualité

Tous nos professionnels reçoivent la formation technique et le soutien dont ils ont besoin pour s’acquitter de leurs fonctions. Ils ont ainsi accès à des spécialistes internes et aux associés du Service de la pratique professionnelle, qui possèdent une vaste expérience en audit, en présentation de l’information et en gestion des risques, à des fins de consultation. Lorsque la ressource appropriée n’est pas disponible dans notre cabinet, nous avons accès à un réseau de professionnels hautement qualifiés provenant d’autres cabinets de KPMG.

Qui plus est, les politiques d’audit exigent de tous les professionnels de KPMG qu’ils aient les connaissances et l’expérience appropriées pour les missions auxquelles ils sont affectés.

### Stratégie d’apprentissage permanent

#### Formation officielle

Les comités de l’apprentissage et du perfectionnement en audit à l’échelle mondiale, régionale et, le cas échéant, du cabinet de KPMG définissent les priorités annuelles de formation.

Les exigences minimales en matière d’apprentissage obligatoire pour les professionnels en audit de l’ensemble de l’organisation KPMG sont établies sur

une base annuelle. La formation est dispensée selon une combinaison d’approches d’apprentissage et de ressources d’aide à la gestion de la performance.

Nous déployons un éventail de solutions d’apprentissage destinées à renforcer les valeurs de KPMG et à faire en sorte que nos professionnels en saisissent bien les aspects fondamentaux, acquièrent les compétences et les attitudes nécessaires à la formulation de jugements appropriés, et exercent leur esprit critique pour améliorer la qualité et la valeur de l’audit.

### Mentorat et encadrement en situation de travail

L’apprentissage ne se limite pas à une seule approche. Des sessions de formation dirigées en classe virtuelle par un animateur, des outils d’aide à l’exécution, des séances d’encadrement et des modules d’apprentissage juste à temps offrent au besoin des expériences d’apprentissage enrichissantes. Ces formations sont adaptées en fonction du poste et du parcours d’apprentissage de chacun. Nous offrons également des cours visant à accroître l’efficacité personnelle et à développer les compétences en leadership et en affaires.

Le mentorat et l’expérience en milieu de travail jouent un rôle clé dans le développement des qualités personnelles qui sont cruciales pour la réussite d’une carrière en audit, y compris le jugement professionnel, l’excellence technique et l’instinct.

Nous favorisons une culture d’encadrement afin de permettre aux professionnels de KPMG de réaliser leur plein potentiel, et dans laquelle chacun des membres de l’équipe est responsable du

Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l’audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s’engager dans les bonnes missions

Faire preuve d’indépendance et d’éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l’efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

développement des compétences de l'équipe, de l'encadrement des autres membres de l'équipe et du partage de l'expérience.

Nous favorisons par ailleurs un perfectionnement approfondi de notre personnel et de nos associés afin qu'ils atteignent un rendement élevé, en leur offrant des affectations enrichies de même que des occasions de rotation ou de mobilité à l'échelle nationale ou internationale.

## Droit d'exercice

Tous les professionnels de notre cabinet doivent se conformer aux règles applicables en matière de droit d'exercice et satisfaire aux exigences de perfectionnement professionnel continu de l'organisation des comptables professionnels agréés de leur province d'exercice. Les politiques et les procédures de KPMG sont conçues pour faciliter la conformité aux exigences en matière de droit d'exercice. Nous avons la responsabilité de nous assurer que les professionnels en audit affectés aux missions possèdent les connaissances appropriées de l'audit, de la comptabilité et des secteurs d'activité, de même que l'expérience du référentiel d'information financière applicable à la mission.

## Exigences s'appliquant obligatoirement aux missions exécutées conformément aux PCGR des États-Unis

KPMG a établi des exigences d'affectation spécifiques pour les missions pour lesquelles les états financiers ou l'information financière sont préparés conformément aux PCGR des États-Unis et/ou audités conformément aux normes d'audit des États-Unis,

y compris les informations sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») de l'entité. Selon ces exigences, au minimum, tous les associés, directeurs, chargés de mission et, s'il y a lieu, les responsables du CQM affectés à ces missions suivent la formation pertinente et que l'équipe de mission possède collectivement une expérience suffisante pour exécuter la mission ou qu'elle ait mis en place des mesures de protection appropriées pour combler toute insuffisance.

## Reconnaître la qualité

### Perfectionnement personnel

Notre approche en matière d'amélioration du rendement, « Open Performance Development », s'articule autour des principes de rendement du cadre « Tous des leaders », qui sont complétés par les compétences techniques de base en audit à l'échelle mondiale, afin de fournir une vue d'ensemble des attentes. La méthode d'évaluation du rendement comprend ce qui suit :

1. des profils de rôle uniformes à l'échelle mondiale (y compris des profils de rôle spécifiques aux obligations de rendre compte et aux responsabilités liées à la qualité de l'audit);
2. une bibliothèque d'objectifs (y compris un objectif obligatoire de qualité de l'audit qui s'applique à toutes les personnes visées par les profils de rôles d'audit uniformes à l'échelle mondiale et le contenu facultatif relatif à la qualité de l'audit);

3. des formulaires d'examen uniformisés (comprenant des cotes de qualité de l'audit).

Lié aux valeurs de KPMG, l'outil de gestion du rendement Open Performance Development a pour objet de définir les conditions de réussite, tant sur les plans individuel que collectif. Nous savons qu'en énonçant de façon claire et uniforme les comportements et les compétences attendus et en récompensant ceux qui les incarnent, nous serons davantage en mesure d'atteindre le niveau de qualité voulue.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarnar notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



Nous nous efforçons simultanément de réorienter notre culture axée sur le rendement et reposant sur des technologies habilitantes d'avant-garde mises à disposition par KPMG International qui nous permettent d'intégrer la qualité de l'audit dans l'évaluation du rendement et dans les décisions entourant les récompenses, tout en favorisant l'uniformité dans l'ensemble de notre organisation mondiale.

Nous tenons compte des mesures de la qualité et de la conformité dans l'appréciation de l'évaluation globale, de la promotion et de la rémunération des associés. Ces évaluations sont réalisées par des associés et des conseillers en rendement qui sont en mesure d'évaluer le rendement.

## Créer un milieu de travail où chacun peut s'épanouir

Ensemble, grâce à nos perspectives et à nos expériences diversifiées, nous changeons considérablement les choses pour nos clients, nos collègues et nos communautés. Nous sommes fiers d'être continuellement reconnus pour nos efforts en matière de création d'une culture axée sur l'inclusion et la diversité, et nous considérons ces distinctions comme des réalisations marquantes dans le succès de notre cabinet.

Nous sommes fiers que notre culture ait été reconnue par de nombreuses organisations, notamment :



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretien des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



# Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

- **Politiques mondiales en matière d'acceptation et de maintien des relations clients et des missions.**
- **Acceptation des clients et des missions appropriés.**
- **Gestion du portefeuille de clients.**

Il est crucial de veiller au respect rigoureux des politiques mondiales en matière d'acceptation et de maintien des relations clients et des missions, afin de préserver notre capacité d'offrir des services professionnels de qualité élevée.

## Politiques mondiales en matière d'acceptation et de maintien des relations clients et des missions

Les systèmes et processus mondiaux de KPMG International en matière d'acceptation et de maintien des relations clients et des missions sont conçus pour aider les cabinets de KPMG à déceler et à évaluer tout risque préalablement à l'acceptation ou au maintien d'une relation client ou à l'exécution d'une mission en particulier.

Les cabinets de KPMG déterminent s'il convient d'accepter ou de reconduire une relation client ou d'exécuter une mission spécifique pour le compte de ce client. Lorsque les décisions en matière d'acceptation (ou de maintien) des relations clients ou des missions posent des risques importants, d'autres approbations sont nécessaires.

Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarnar notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

**Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions**

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



## Acceptation des clients et des missions appropriés

### Évaluation du client

Notre évaluation d'un client éventuel comprend une évaluation du profil de risque du client et l'obtention de renseignements généraux sur le client, ses principaux dirigeants, ses administrateurs et ses propriétaires. Au besoin, l'évaluation comprend l'obtention et l'appréciation des renseignements supplémentaires requis pour satisfaire aux exigences des lois et règlements applicables. Afin de maximiser l'objectivité du processus, une équipe centralisée de gestion des risques a été mise sur pied pour mettre en œuvre les procédures de diligence raisonnable pour le compte des équipes de mission.

Un deuxième associé, de même que l'associé évaluateur, approuve chaque évaluation du client éventuel. Lorsque le client est considéré comme étant à « risque élevé », l'associé responsable de la Gestion des risques, ou un délégué suffisamment qualifié et expérimenté, participe à l'approbation de l'évaluation.

### Évaluation de mission

Nous tenons compte d'une série de facteurs lorsque nous évaluons chaque mission éventuelle, notamment :

- les enjeux d'indépendance et de conflit d'intérêts potentiels;
- l'utilisation prévue et l'objectif des livrables de la mission;
- la perception du public;

- la question de savoir si les services seraient contraires à l'éthique ou incompatibles avec nos valeurs.

De plus, l'évaluation d'une mission d'audit comprend une évaluation de la compétence de l'équipe de gestion financière du client, ainsi que des compétences et de l'expérience des professionnels de KPMG.

Lorsque nous fournissons des services d'audit pour la première fois, des procédures supplémentaires d'évaluation de l'indépendance sont réalisées, y compris un examen des services non liés à l'audit fournis au client et des autres relations d'affaires, financières, ou personnelles pertinentes.

Des évaluations similaires de l'indépendance sont également mises en œuvre lorsqu'un client en audit existant devient une entité d'intérêt public ou que des restrictions additionnelles relatives à l'indépendance s'appliquent à la suite d'un changement dans la situation du client.

Tout problème éventuel en matière d'indépendance ou de conflit d'intérêts est consigné et résolu avant l'acceptation.

Une mission ou un client éventuels seront refusés si un problème potentiel d'indépendance ou de conflit d'intérêts ne peut être résolu de façon satisfaisante conformément aux normes professionnelles et à celles du cabinet, ou s'il existe d'autres problèmes touchant la qualité ou la gestion des risques qui ne peuvent être atténués de manière satisfaisante.

### Processus de reconduction de la relation client

Nous effectuons une réévaluation annuelle de tous nos clients en audit afin de relever les risques liés

au maintien de l'association et les procédures d'atténuation devant être mises en œuvre.

De plus, il faut réévaluer les clients et les missions dès qu'il y a possibilité d'un changement dans leur profil de risque.

### Processus de retrait

Lorsque nous parvenons à une conclusion préliminaire selon laquelle nous devrions nous retirer d'une mission ou d'une relation client, nous nous consultons en interne pour déterminer à quelles responsabilités juridiques, professionnelles et réglementaires nous nous exposons éventuellement à l'égard de cette relation. Nous envisageons également d'autres communications avec les responsables de la gouvernance et toute autre autorité appropriée, comme l'exigent nos obligations professionnelles.

### Gestion du portefeuille de clients

KPMG International et les cabinets de KPMG ont des politiques et des procédures qui permettent à notre cabinet de surveiller la charge de travail et la disponibilité des associés, des directeurs, des stagiaires et des membres du personnel affectés aux missions afin de leur donner suffisamment de temps pour s'acquitter de leurs responsabilités.

Les associés responsables de missions de notre cabinet doivent s'assurer que les membres de l'équipe de mission ont collectivement les compétences et les capacités appropriées, ainsi que le temps voulu pour réaliser la mission conformément aux normes professionnelles et aux exigences des textes légaux et réglementaires. Pour en savoir plus, consultez la section [Affecter une équipe ayant les compétences appropriées](#).



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

**Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions**

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

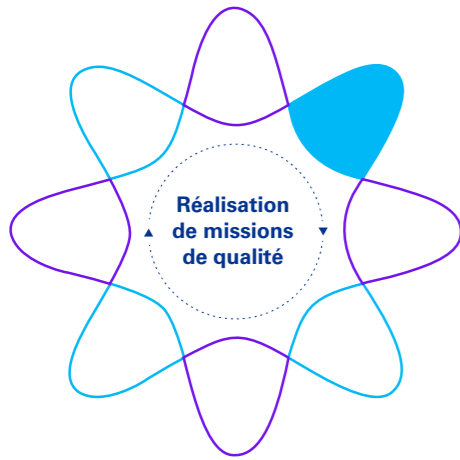
Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



# Faire preuve d'indépendance et d'éthique

- **Agir avec intégrité et incarner nos valeurs.**
- **Maintenir une mentalité objective, indépendante et éthique.**
- **Tolérance zéro à l'égard de la corruption et des pots-de-vin.**

L'indépendance de l'auditeur est au cœur des normes professionnelles et des exigences réglementaires internationales.

## Agir avec intégrité et incarner nos valeurs

Nous savons que la confiance se gagne en agissant comme il se doit. Nous sommes engagés à atteindre les normes les plus strictes en matière de comportement professionnel et personnel à l'échelle de notre cabinet, dans tout ce que nous faisons. L'éthique et l'intégrité sont au cœur de notre identité. Dans le [Code de déontologie](#), nous présentons les responsabilités que tous les employés de KPMG ont les uns envers les autres, envers nos clients et envers le public. Il illustre comment nos valeurs inspirent nos plus grandes aspirations et guident l'ensemble de nos comportements et de nos actions.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

## Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



## Maintenir une mentalité objective, indépendante et éthique

Les politiques et procédures de KPMG International en matière d'indépendance intègrent le Code de déontologie de l'IESBA, et concernent des questions telles que l'indépendance du cabinet, l'indépendance personnelle, les liens financiers du cabinet, les relations d'emploi, la rotation des associés ainsi que l'approbation des services d'audit et des services autres que d'audit.

Des ajouts sont apportés à ces politiques pour en assurer la conformité aux normes professionnelles et à la réglementation du Canada ainsi qu'aux exigences de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et du Public Company Accounting Oversight Board (« PCAOB ») des États-Unis, selon le cas.

Il incombe à notre associé responsable, Déontologie et indépendance de communiquer et de mettre en œuvre les politiques et procédures de KPMG, de même que de s'assurer que toutes les politiques et procédures locales supplémentaires en matière d'indépendance sont établies et mises en œuvre de façon efficace.

Les outils automatisés détectent les problèmes potentiels liés à l'indépendance et aux conflits d'intérêts et facilitent le respect de ces exigences. La conformité des cabinets KPMG aux exigences d'indépendance s'inscrit dans le cadre du Programme d'évaluation de la qualité et de la conformité de KPMG.

### Indépendance financière personnelle

Les cabinets et les professionnels de KPMG ne peuvent détenir de participation financière dans des clients en audit et en certification de leur cabinet

KPMG ni avoir des relations financières interdites avec eux (par définition, un « client en audit » comprend aussi ses entités liées ou ses entités affiliées), leur direction, leurs administrateurs et, au besoin, leurs propriétaires importants. Il est habituellement interdit à tous les associés de KPMG – peu importe leur cabinet ou leur fonction – de détenir des titres émis par les clients d'audit de l'un ou l'autre des cabinets de KPMG.

Les cabinets de KPMG utilisent un système de contrôle de la conformité aux normes d'indépendance en ligne pour aider leurs professionnels à se conformer aux politiques en matière d'indépendance personnelle sur le plan des placements. Le système facilite aussi la surveillance par l'identification et la communication de placements interdits et d'autres activités non conformes (par exemple, un retard dans la communication de l'acquisition d'un placement).

Dans le cadre de notre programme de surveillance, nous nous assurons que les associés et les directeurs respectent cette exigence. KPMG International énonce des directives et des procédures exigées pour l'audit et l'inspection par les cabinets de KPMG de la conformité de son personnel aux politiques d'indépendance de KPMG, notamment en ce qui concerne les critères de sélection d'échantillons et le nombre minimum de professionnels devant être audités annuellement.

En 2023, 418 employés de KPMG au Canada (contre 381 en 2022) ont été soumis à ces audits, y compris 23 % de nos associés (contre 24 % en 2022).

### Relations d'emploi

Tout professionnel de KPMG au Canada fournissant des services à un client en audit ou en certification indépendamment de sa fonction est tenu d'informer l'associé responsable, Déontologie et indépendance

de son cabinet s'il envisage de tenir des négociations visant l'obtention d'un emploi avec ce client. Pour les associés, cette exigence s'applique également à tout client en audit de tout cabinet KPMG qui est une entité d'intérêt public. Des interdictions particulières et, dans certains cas, des périodes de restriction s'appliquent à l'acceptation de certains rôles chez les clients en audit et en certification.

### Indépendance financière du cabinet

Les cabinets de KPMG ne peuvent détenir aucune participation interdite dans des clients d'audit, leur direction, leurs administrateurs et, au besoin, leurs propriétaires importants ni entretenir de relation interdite avec eux.

Le système KPMG de contrôle de la conformité aux normes d'indépendance enregistre les participations directes et les participations indirectes significatives dans des entités et des fonds cotés (ou des placements similaires), de même que dans des entités ou des fonds non cotés, y compris des placements détenus dans des régimes de retraite et d'avantages sociaux connexes.

Tous les cabinets de KPMG doivent également enregistrer toutes les relations d'emprunt et de financement de capitaux de même que les comptes de dépôt, de fiducie et de courtage dans lesquels sont détenus les actifs du cabinet membre.

Tous les ans, nous confirmons notre conformité aux exigences d'indépendance dans le cadre du programme d'évaluation de la qualité et de la conformité de KPMG à l'échelle mondiale.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



## Relations d'affaires et fournisseurs

Nous avons établi des politiques et des procédures afin de nous assurer de maintenir nos relations d'affaires avec les clients en audit et en certification conformément au code de déontologie de l'IESBA et à d'autres exigences applicables en matière d'indépendance, comme celles promulguées par la SEC.

Ces exigences comprennent l'établissement et le maintien d'un processus visant à évaluer les conséquences que des ententes envisagées avec des tiers pourraient avoir pour l'indépendance de l'auditeur.

Toutes les relations d'affaires éventuelles avec des clients en audit sont évaluées pour déterminer si elles risquent de poser des problèmes liés à l'indépendance de l'auditeur ou d'entraîner des conflits d'intérêts. Une relation impliquant un tiers fournisseur de services, auquel un cabinet KPMG peut avoir recours dans le cadre des missions exécutées pour le compte de clients ou à d'autres fins, doit également être évaluée afin de déterminer si ledit tiers possède les compétences nécessaires à la prestation des services pertinents. Les personnes qui fournissent les services sont tenues de confirmer qu'elles comprennent les exigences applicables en matière de déontologie et d'indépendance et qu'elles s'y conforment, et elles sont également tenues de suivre une formation en déontologie. Les tiers qui fournissent des services à des clients en audit ou en certification sont tenus de suivre la formation sur l'indépendance.

## Acquisitions d'entreprises, admissions et placements

Toute décision d'acquérir une entreprise ou un autre cabinet, ou d'investir dans une entreprise ou un autre cabinet, exige la mise en œuvre de procédures de contrôle diligent suffisantes afin de relever et de résoudre les problèmes potentiels liés à l'indépendance et à la gestion des risques avant la conclusion de l'opération. Des consultations spécifiques avec KPMG International sont requises afin que les questions d'indépendance et autres soient réglées lors de l'intégration de l'entreprise à l'organisation mondiale dans son ensemble.

## Formation sur l'indépendance et confirmations

A Tous les associés et les professionnels affectés au service à la clientèle de KPMG, de même que certaines autres personnes, sont tenus de suivre les formations sur l'indépendance au moment de leur entrée en fonction au sein de KPMG, et tous les ans par la suite, et doivent signer une confirmation annuelle relative à la conformité.

Nous offrons également à tous les associés et employés une formation annuelle sur le [Code de déontologie de notre cabinet](#).

## Services autres que d'audit

Tous les cabinets de KPMG ont convenu de se conformer, à tout le moins, au code de déontologie de l'IESBA et aux lois et aux règlements applicables en ce qui a trait à l'étendue des services pouvant être fournis aux clients d'audit.

Le système de vérification des conflits d'intérêts et des problèmes d'indépendance de KPMG permet de veiller à notre conformité aux exigences en matière d'indépendance. Dans le cadre du processus d'acceptation de la mission, il est exigé d'entrer certaines informations sur toutes les missions éventuelles, y compris les descriptions détaillées des services, les livrables et les honoraires estimés. Si la mission concerne un client en audit, la soumission doit aussi comprendre une évaluation des menaces à l'indépendance et des mesures de protection correspondantes.

Les associés leaders responsables des missions d'audit sont tenus de maintenir les structures de groupe de leurs clients en audit cotés en bourse et de certains autres clients d'audit, y compris leurs entités liées ou affiliées. Ils ont aussi la responsabilité de repérer et d'évaluer toute menace pour l'indépendance pouvant résulter de la fourniture d'un service proposé autre que d'audit et les sauvegardes pouvant être mises en place pour y répondre.

Il est interdit aux cabinets de KPMG d'évaluer ou de rémunérer les associés en audit en fonction de la vente de services autres que d'audit à des clients en audit.

## Dépendance à l'égard des honoraires

Les cabinets de KPMG ont convenu de consulter l'associé responsable de la Gestion des risques de leur région lorsqu'il est prévu que le total des honoraires pour un client en audit dépassera 10 % des honoraires annuels du cabinet de KPMG pendant deux années consécutives. Si le total des honoraires pour un client en audit qui est aussi une entité d'intérêt public et de ses entités liées représente plus de 15 % du total des honoraires reçus par un cabinet de KPMG

Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

**Faire preuve d'indépendance et d'éthique**

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



donné au cours d'une seule année, ces informations doivent être communiquées aux responsables de la gouvernance du client en audit. Si le total des honoraires continue d'être supérieur à 15 % pendant deux années consécutives, nous retiendrons les services d'un associé d'un autre cabinet de KPMG à titre de réviseur du CQM, et la dépendance à l'égard des honoraires sera rendue publique.

### Éviter tout conflit d'intérêts

Il incombe à tous les cabinets et à tous les membres du personnel de KPMG d'identifier et de gérer les conflits d'intérêts, qui sont des circonstances ou des situations qui sont ou peuvent être perçues comme ayant une incidence sur la capacité d'un cabinet ou d'un de ses associés ou employés d'être objectifs ou d'agir autrement sans parti pris.

Les cabinets de KPMG ont recours au système de vérification des conflits d'intérêts et des problèmes d'indépendance afin de pouvoir prendre des mesures conformes aux exigences des textes légaux et des normes professionnelles.

Il est interdit au personnel de KPMG d'offrir des incitatifs aux clients en audit ou d'en accepter d'eux, y compris des cadeaux ou toute forme d'hébergement, à moins qu'ils soient d'une valeur négligeable et sans conséquence.

### Violations de l'indépendance

Tous les membres du personnel de KPMG doivent signaler tout manquement dès qu'ils en prennent connaissance. Toutes les violations des exigences en matière d'indépendance du Code de déontologie de l'IESBA ou d'autres exigences externes en matière d'indépendance doivent être communiquées aux responsables de la gouvernance.

Nous avons une politique disciplinaire relativement aux infractions aux politiques en matière d'indépendance qui intègre des mesures disciplinaires proportionnelles à la gravité des manquements.

### Rotation des associés et des cabinets

#### Rotation des associés

Nos associés sont assujettis à la rotation périodique de leurs responsabilités envers les clients en audit, en vertu des lois et des règlements en vigueur, des règles d'indépendance, ainsi que des principes directeurs de KPMG International. Ces exigences limitent le nombre d'années consécutives au cours desquelles des associés occupant certains postes peuvent fournir des services d'audit à un client. Lorsque la limite est atteinte, il s'ensuit une période de « temps mort » pendant laquelle ces associés font l'objet de limites quant au rôle qu'ils peuvent assumer.

### Rotation des cabinets

Dans certains pays et territoires, les cabinets de KPMG ne peuvent agir à titre d'auditeur pour un client en audit particulier que pendant une période donnée, et ils ne peuvent continuer à agir à titre d'auditeur pour ce client pendant un certain temps par la suite. Les cabinets de KPMG de ces pays et territoires sont tenus de mettre en place des processus pour assurer le suivi et la gestion de la conformité aux exigences en matière de rotation des cabinets d'audit.

### Tolérance zéro à l'égard de la corruption et des pots-de-vin

Nous n'avons aucune tolérance à l'égard de la corruption.

Tous les associés et employés de KPMG sont tenus de suivre une formation portant sur la conformité aux lois, aux règlements et aux normes professionnelles en matière de lutte contre la corruption, y compris le signalement des cas avérés ou suspectés de non-conformité.

Pour obtenir plus d'informations sur les politiques anticorruption de KPMG International, veuillez consulter [le site sur la lutte contre la corruption](#) (en anglais).

Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarnar notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

**Faire preuve d'indépendance et d'éthique**

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

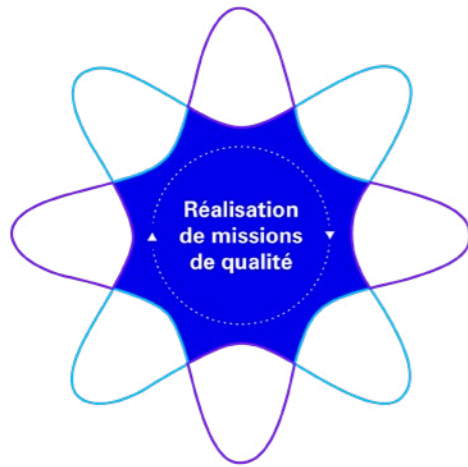
Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



# Réalisation de missions de qualité

- **Consultation, au besoin.**
- **Évaluation critique des éléments probants, en ayant recours au jugement professionnel et à l'esprit critique.**
- **Direction, encadrement, supervision et revue.**
- **Appui et documentation adéquats des conclusions.**

La façon dont un audit est réalisé est tout aussi importante que le résultat final. Tous les membres du personnel de KPMG doivent faire preuve de comportements conformes à nos valeurs et suivre les politiques et procédures en matière de réalisation d'audits efficaces et efficaces.

## Consultation, au besoin

### Encourager une culture de consultation

KPMG encourage une culture de consultation qui soutient nos équipes de mission tout au long de leurs processus décisionnels. Cet aspect joue un rôle essentiel dans la qualité de nos audits. Chez KPMG, nous favorisons une culture où la consultation est perçue comme une force, et nous encourageons tous les professionnels de KPMG à consulter lorsque des questions complexes ou controversées se posent.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

**Exécuter des missions de qualité**

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



Pour y parvenir, notre cabinet a établi des protocoles de consultation et de documentation pour les questions significatives, y compris des procédures visant à faciliter la résolution des divergences d'opinions sur des questions soulevées dans le cadre d'une mission. En outre, les manuels d'audit, de certification et de présentation de l'information relative aux risques énoncent également des obligations de consultation à l'égard de certaines questions.

## Consultation technique et ressources mondiales

Du soutien technique en matière de comptabilité, d'audit et de certification est offert à tous les cabinets de KPMG par le biais d'un certain nombre d'équipes mondiales spécialisées.

### Global Audit Methodology Group (« GAMG »)

Il élabore la méthodologie d'audit et de certification de KPMG International en suivant les exigences des normes d'audit et de certification applicables de l'IAASB, du PCAOB et de l'AICPA.

### Groupe Solutions mondiales de KPMG International (« KGSG »)

Il élabore et déploie des solutions d'audit et de certification à l'échelle mondiale, y compris des innovations en matière de technologie et d'automatisation.

Les équipes du KGSG et du GAMG ont des expériences diversifiées et des façons de penser novatrices qui permettent de continuer de faire

évoluer les capacités d'audit et de certification des cabinets de KPMG.

### Groupe Normes internationales (« ISG »)

Il favorise l'uniformité de l'interprétation faite par les cabinets de KPMG des normes IFRS de comptabilité et des normes IFRS d'information sur la durabilité, et élabore des directives en matière d'audit en lien avec les questions émergentes afin de promouvoir l'uniformité à l'échelle mondiale.

### Groupe Normes du PCAOB (« PSG »)

Il veille à l'uniformité de l'interprétation des normes d'audit du PCAOB dans les audits, par les cabinets de KPMG, de composantes non américaines et d'émetteurs privés étrangers et de composantes non américaines d'émetteurs inscrits auprès de la SEC, au sens des règlements de la SEC. Le PSG contribue également à l'élaboration de la formation à l'intention des auditeurs qui travaillent sur des missions d'audit réalisées selon les normes du PCAOB et, dans la mesure du possible, facilite l'accès à cette formation.

### Ressources de la pratique professionnelle des cabinets KPMG

Elles offrent des conseils sur des questions liées à l'audit et à la comptabilité technique aux professionnels en audit impliquant des équipes régionales ou mondiales, au besoin.

Le Service de la pratique professionnelle (« SPP ») de KPMG au Canada joue un rôle crucial pour le soutien de la fonction d'audit. Il transmet aux professionnels du service à la clientèle des directives techniques à l'égard de certaines questions liées aux missions, en plus d'élaborer et de distribuer des

directives thématiques sur des questions techniques locales émergentes et les normes professionnelles canadiennes. De plus, il distribue des directives internationales sur les IFRS et les normes ISA.

Grâce aux liens qu'ils ont établis avec différentes équipes d'experts techniques à l'échelle mondiale, ainsi qu'à leur participation active au processus d'établissement de normes au Canada, les professionnels du SPP définissent et défendent les positions de KPMG à l'égard de sujets d'actualité sur lesquels se penchent des organismes de réglementation et autres organismes de normalisation. De plus, ils travaillent étroitement avec le groupe Normes internationales de KPMG, situé à Londres, sur des questions portant sur les normes internationales en matière de comptabilité et d'audit, et avec les professionnels du SPP à New York sur des questions concernant les normes de comptabilité et d'audit établies par le Financial Accounting Standards Board (« FASB »), le Public Company Accounting Oversight Board (« PCAOB »), l'Emerging Issues Task Force (« EITF ») et l'Auditing Standards Board de l'AICPA.

## Évaluation critique des éléments probants, en ayant recours au jugement professionnel et à l'esprit critique

Dans le cas de tous les audits de KPMG, la nature et l'étendue des éléments probants que nous recueillons sont adaptées à l'évaluation des risques. Nous prenons en considération tous les éléments probants obtenus au cours de l'audit, y compris les éléments probants contradictoires ou incohérents.

Chaque membre de l'équipe doit exercer son jugement professionnel et faire preuve d'esprit critique tout au long des missions d'audit. L'esprit critique implique

Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



une remise en question et une vigilance constante face aux contradictions ou aux incohérences dans les éléments probants. Le jugement professionnel englobe la nécessité d'être attentif aux préjugés qui peuvent constituer une menace au bon jugement.

## Direction, encadrement, supervision et revue

### Intégrer le mentorat, l'encadrement, la supervision et la revue continus

Nous favorisons une culture d'encadrement afin de permettre à nos professionnels de réaliser leur plein potentiel. Nous encourageons un environnement favorisant l'apprentissage dans lequel chacun des membres de l'équipe est responsable du développement des compétences de l'équipe, de l'encadrement des autres membres de l'équipe et du partage de l'expérience, tout en dirigeant, en supervisant et en révisant les travaux.

### Contrôle de la qualité de la mission (« CQM »)

La revue par le responsable du CQM est un élément important de notre approche en matière de qualité. Nous avons convenu de nommer un responsable du CQM pour chaque mission d'audit, y compris toute revue connexe de l'information financière intermédiaire, de toutes les entités cotées, des entités non cotées à risque élevé ou faisant l'objet d'un grand intérêt public, et d'autres missions, y compris certaines missions de certification telles que désignées par notre associé directeur canadien, Gestion des risques ou notre associé directeur canadien, Audit.

Une revue de la qualité de la mission est une évaluation objective des jugements importants portés par l'équipe de mission et des conclusions connexes de celle-ci, réalisée par le responsable de la qualité de la mission au plus tard à la date du rapport. L'évaluation des jugements importants par le responsable de la qualité de la mission porte notamment sur l'évaluation faite par l'équipe de mission des risques importants, y compris les risques de fraude, des procédures mises en œuvre pour y répondre et la question de savoir si les conclusions connexes sont appropriées. La revue de la qualité de la mission n'est achevée que lorsque le responsable de la qualité de la mission est convaincu que toutes les questions importantes soulevées ont été résolues. L'associé responsable de la mission est ultimement responsable de la résolution des questions de comptabilité et d'audit.

Les responsables du CQM doivent posséder la formation, les connaissances et l'expérience requises pour effectuer la revue de CQM dans le cadre d'une mission particulière. Les responsables du CQM doivent être objectifs, ne pas faire partie de l'équipe de mission et être indépendants du client en audit.

KPMG cherche constamment à renforcer et à améliorer le rôle joué par le responsable de la qualité de la mission pour les audits. Le cabinet a donc pris diverses mesures en ce sens, y compris la publication de directives sur les pratiques exemplaires, l'intégration de certaines exigences relatives aux inspections dans notre flux des travaux de l'audit, l'élaboration de politiques concernant la reconnaissance, la nomination et la formation des responsables de la qualité de la mission, et l'assurance que suffisamment de temps a été alloué au rôle dans les prévisions de la charge de travail de l'associé dans le cadre de l'examen annuel du portefeuille.

## Étayer adéquatement les conclusions et les documenter

### Rapports

Les leaders de la mission forment toutes leurs opinions d'audit en se fondant sur l'audit exécuté et sur les éléments probants obtenus.

Pour préparer les rapports des auditeurs, les responsables de missions ont accès à des directives étendues sur la production des rapports et à du soutien technique par des consultations auprès de notre Service de la pratique professionnelle, en particulier si des questions importantes doivent être communiquées aux utilisateurs du rapport des auditeurs (p. ex., une modification à l'opinion ou l'inclusion d'un paragraphe « Observations » ou d'un paragraphe « Autres points »).

### Documentation des missions

La documentation de l'audit de notre cabinet est préparée et réunie conformément à la politique de KPMG International et aux normes d'audit applicables. Nous avons mis en place des protections pour préserver la confidentialité et l'intégrité des informations des clients et du cabinet, et nous avons réduit le délai accordé pour réunir la documentation de l'audit.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

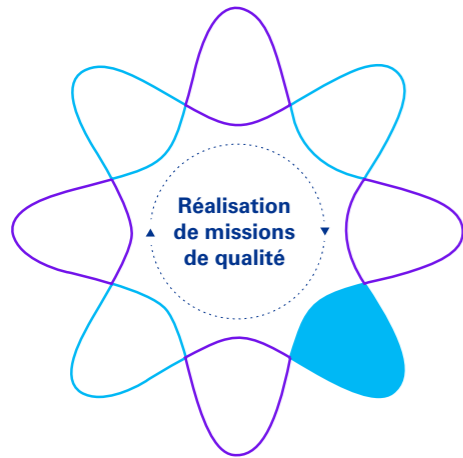
Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A





# Évaluer les risques liés à la qualité

- **Identifier et comprendre les risques susceptibles de compromettre la qualité et mettre en œuvre des réponses efficaces.**

La qualité d'un audit de KPMG repose sur le système de gestion de la qualité et notre approche à l'égard de l'ISQM 1 met l'accent sur la cohérence et la robustesse des contrôles au sein de nos processus.

## Identifier les risques susceptibles de compromettre la qualité et mettre en œuvre des réponses efficaces

KPMG International met en œuvre un processus annuel d'évaluation itérative des risques (« I-RAP ») afin de déterminer les objectifs de base prévus en matière de qualité, de risques liés à la qualité, de points à risque liés aux processus et de contrôles (et la réponse à apporter à ces risques) que tous les cabinets membres de KPMG conviennent d'adopter. Chaque année, les cabinets membres de KPMG exécutent leur propre processus annuel d'évaluation itérative des risques afin d'identifier les objectifs de qualité, les risques liés à la qualité ou les contrôles supplémentaires propres aux faits et circonstances de chaque cabinet.

L'approche uniforme à l'échelle mondiale :

- établit les contrôles minimaux à mettre en place dans tous les processus de systèmes de gestion de la qualité des cabinets de KPMG en réponse aux risques identifiés à l'échelle mondiale pour atteindre les objectifs de qualité de ce système;
- définit la méthodologie du système de gestion de la qualité utilisé par les cabinets de KPMG dans le cadre de leur évaluation annuelle de ce système pour démontrer que les contrôles de ce dernier sont mis en place et fonctionnent efficacement.

Dans notre cabinet, nous exécutons également notre propre processus annuel d'évaluation itérative des risques afin d'identifier les objectifs de qualité, les risques liés à la qualité ou les contrôles supplémentaires propres aux faits et circonstances de notre cabinet.

Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

**Évaluer les risques liés à la qualité**

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

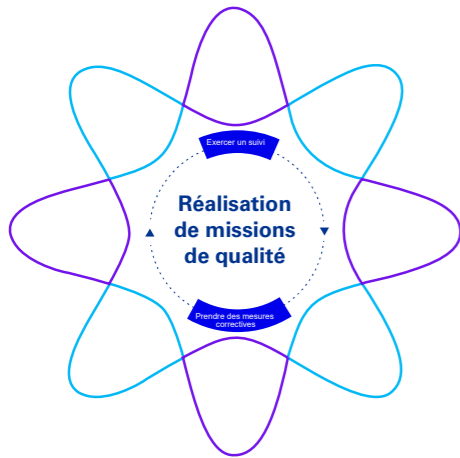
Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



# Surveiller et corriger

- **Suivi et évaluation avec rigueur de la qualité.**
- **Obtenir des évaluations et donner suite aux parties prenantes.**
- **Effectuer une analyse des causes profondes.**

Des programmes intégrés de surveillance de la qualité et de conformité permettent aux cabinets de KPMG de relever les déficiences dans la qualité, d'effectuer une analyse des causes profondes et d'élaborer, de mettre en place et de communiquer des plans de mesures correctives, tant pour les missions d'audit prises individuellement que pour le système de gestion de la qualité dans son ensemble.

## Suivi et évaluation avec rigueur de la qualité

### Amélioration continue

Les cabinets de KPMG ont pris l'engagement d'améliorer continuellement la qualité, l'uniformité et l'efficacité de leurs audits. Les programmes de surveillance de la qualité et de conformité prévoient une approche uniforme à l'échelle mondiale pour tous les cabinets membres de KPMG, notamment en ce qui concerne la nature et l'étendue des tests et des informations à fournir. Au cabinet, nous prenons en considération les résultats de nos programmes de surveillance interne ainsi que les résultats des programmes d'inspection externe et nous prenons les mesures appropriées.

Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

**Exercer un suivi et prendre des mesures correctives**

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



## Programmes de surveillance interne et de conformité

Les programmes de surveillance de la qualité et de conformité élaborés par KPMG International sont utilisés par les cabinets de KPMG afin d'identifier les problèmes de qualité, d'effectuer une analyse des causes profondes et d'élaborer des plans de mesures correctives, tant pour les audits individuels que pour leur système de gestion de la qualité global.

Les programmes évaluent ce qui suit :

- l'exécution de la mission conformément aux normes professionnelles applicables, aux lois et à la réglementation applicables et aux politiques et aux procédures clés de KPMG International;
- notre conformité aux politiques et aux procédures clés de KPMG International et la pertinence, le caractère approprié et le fonctionnement efficace des principales politiques et procédures de contrôle de la qualité.

Les programmes de surveillance interne et de conformité contribuent également à l'évaluation de l'efficacité du fonctionnement de notre système de contrôle de la qualité. Ces programmes comprennent notamment ce qui suit :

- examen de la qualité de la prestation (« EQP ») en audit;
- programme mondial d'évaluation de la qualité et de la conformité de KPMG (« KQCE »);
- programme mondial d'examen de la qualité et de la conformité (« GQ&CR »).

Les résultats et les leçons tirées des programmes intégrés de surveillance et de conformité sont

communiqués et nous établissons des plans d'action pour apporter des améliorations au besoin. Les résultats sont également pris en compte par KPMG International.

## Examen de la qualité de la prestation de l'audit

Le programme d'EQP d'audit évalue le rendement dans le cadre des missions et définit les possibilités d'amélioration de la qualité des missions.

### Approche fondée sur le risque

Chaque leader de mission de chaque cabinet de KPMG est évalué au moins une fois au cours d'un cycle de quatre ans. Une approche fondée sur le risque sert à la sélection des missions.

Nous déployons le programme d'EQP tous les ans conformément aux instructions en la matière de KPMG International, lesquelles favorisent l'uniformité à l'échelle de l'organisation de KPMG. Les examens sont supervisés par un réviseur principal expérimenté et indépendant provenant d'un autre cabinet de KPMG. Les résultats des EQP sont communiqués à KPMG International.

## Évaluations tirées de l'examen de la qualité de la prestation en audit

À l'échelle de l'organisation mondiale, des critères uniformes sont utilisés pour déterminer la cote des missions et les pratiques d'audit des cabinets de KPMG. Les missions d'audit sélectionnées aux fins de l'examen obtiennent la mention « Conforme », « Conforme, améliorations requises » ou « Non conforme ».

	2023	2022	2021
Total des EQP en audit et en certification*	126	92	84
% des leaders responsables de mission ayant fait l'objet d'un examen	30	23	26
Nombre d'examineurs ne provenant pas de KPMG au Canada	10	5	10
% des examineurs ne provenant pas de KPMG au Canada	11	8	12

\*Comprend les autres missions de services connexes conformes à l'ISQM 1

Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



Pour la période de cinq ans close le 30 septembre 2023, notre programme d'EQP n'a permis de relever aucun problème considéré comme ayant une incidence significative sur la prestation de services d'audit par le cabinet. Comme la plupart des sociétés pourvues d'un programme d'examen de la qualité, nous déterminons les domaines nécessitant une amélioration continue. Au besoin, nous procédons à une analyse formelle des causes profondes à l'égard des problèmes liés à la qualité de l'audit, et nous mettons en place des mesures correctives en réponse aux causes profondes relevées. Ces mesures comprennent l'amélioration des politiques et des directives, ainsi que des communications et de la formation pour nos associés, nos directeurs et notre personnel.

## Programme d'évaluation de la qualité et de la conformité de KPMG

Le programme d'évaluation de la qualité et de la conformité de KPMG englobe les exigences en matière de tests et d'évaluation du système de gestion de la qualité d'un cabinet de KPMG qui sont nécessaires pour étayer leur conformité à l'ISQM 1 et aux politiques en matière de qualité et de gestion des risques. Tous les cabinets de KPMG sont tenus de respecter les exigences du programme.

Le programme d'évaluation de la qualité et de la conformité de KPMG en 2023 couvrait la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023 et contribuait à étayer nos conclusions sur l'efficacité du fonctionnement de notre système de gestion de la qualité au 30 septembre 2023 et sur la conformité aux politiques en matière de qualité et de gestion des risques.

## Examen de la qualité et de la conformité à l'échelle mondiale

Un programme d'examen de la qualité et de la conformité à l'échelle mondiale est mis en œuvre par une équipe de KPMG International et les cabinets sont sélectionnés aux fins d'examen selon une approche fondée sur les risques, qui prend en compte un certain nombre de facteurs, y compris la situation financière, les risques par pays, les résultats des programmes de surveillance et des sondages auprès du personnel, chaque cabinet étant assujéti à un tel programme au moins une fois au cours d'un cycle de quatre ans.

L'équipe d'examen de la qualité et de la conformité à l'échelle mondiale est composée d'associés et de directeurs indépendants du cabinet faisant l'objet de l'examen. L'objectif global du programme de l'examen de la qualité et de la conformité à l'échelle mondiale est d'évaluer la conformité du cabinet à certaines politiques de KPMG International, y compris celles qui ont trait à la gouvernance et au système de gestion de la qualité.

## Rapports sur les programmes internes de surveillance de la qualité et de la conformité

Les constatations des programmes de surveillance et de conformité sont transmises à nos professionnels au moyen de communications écrites, d'outils de formation interne et de réunions périodiques avec le leadership.

Les constatations sont également soulignées dans les programmes de surveillance et de conformité subséquents afin d'évaluer l'étendue de l'amélioration continue.

Les responsables des missions d'audit sont avisés des EQP en audit jugés comme non conformes dans le cadre de leurs missions transfrontalières respectives.

## Suivi et prise de mesures correctives

Dans notre cabinet, nous élaborons des plans de mesures correctives en réponse aux constatations identifiées dans le cadre de nos programmes de surveillance de la qualité. Les progrès réalisés par rapport aux plans d'action sont suivis et les résultats sont communiqués, au besoin, aux dirigeants régionaux et mondiaux.

## Obtenir et évaluer les commentaires des parties prenantes et y donner suite

### Organismes de réglementation

Le 12 octobre 2023, le Conseil canadien sur la reddition de comptes (« CCRC ») a publié son *Rapport d'informations sur la qualité de l'audit : Résultats intermédiaires des inspections de 2023*. Ce rapport fait état des résultats cumulatifs pour l'année considérée des inspections des dossiers de mission ainsi que des observations relatives aux progrès que les quatre plus grands cabinets d'experts-comptables du Canada, y compris notre cabinet, ont accomplis en ce qui a trait à la mise en œuvre des nouvelles normes de gestion de la qualité de même qu'à l'indépendance et à l'objectivité de l'auditeur. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport en visitant le site Web du CCRC à l'adresse <https://cpab-ccrc.ca/fr/accueil>.

KPMG au Canada et le CCRC ont des objectifs communs, soit l'amélioration de la qualité de l'audit

Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

**Exercer un suivi et prendre des mesures correctives**

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

et le maintien de la confiance du public envers les marchés financiers. L'inspection des cabinets d'experts-comptables représente un élément important de ce projet, et nous appuyons pleinement la responsabilité du CCRC.

Chaque année, le CCRC inspecte notre cabinet et lui remet ensuite un rapport confidentiel sur les résultats de son inspection. Selon les règles du CCRC, les résultats de l'inspection ainsi que les recommandations et autres commentaires compris dans ce rapport ne peuvent être rendus publics ni par le CCRC ni par les cabinets faisant l'objet d'une inspection. Nous n'avons pas encore reçu le rapport définitif de 2023, mais nous avons pleinement l'intention de mettre en application toute recommandation d'amélioration que le CCRC pourrait formuler relativement à nos systèmes de gestion de la qualité et à la réalisation de nos missions.

Nous exprimons des opinions d'audit sur les états financiers d'émetteurs inscrits auprès de la SEC des États-Unis et du PCAOB. De ce fait, nous avons fait l'objet d'une inspection annuelle menée par le PCAOB de 2005 à 2017, et tous les deux ans depuis lors.

Pour chaque inspection, le PCAOB applique une méthode fondée sur les risques pour sélectionner les missions d'audit en vue de son examen et met en œuvre certaines procédures à l'égard des systèmes de contrôle qualité de KPMG au Canada. Le 7 novembre 2022, le PCAOB a publié son rapport sur les inspections qu'il a menées auprès de notre cabinet en 2021.

Ces rapports du PCAOB sont divisés en deux parties. La partie I est un document public qui comprend des observations sur des missions particulières qui ont été examinées par le PCAOB. La partie II est un document confidentiel qui comprend les observations du PCAOB sur nos systèmes de contrôle qualité, en ce qui a trait à l'exécution de l'audit et à certains aspects fonctionnels à l'échelle du cabinet. Cette partie du rapport ne sera rendue publique que si l'un des commentaires ou l'une des observations du PCAOB n'est pas traité de façon adéquate dans les 12 mois suivant la date du rapport.

Nous avons pris l'engagement de répondre rapidement à tous les rapports. Les rapports d'inspection pour KPMG au Canada se trouvent sur le site Web du PCAOB à l'adresse [www.pcaobus.org](http://www.pcaobus.org) (en anglais).

Nous sommes également inscrits auprès du Financial Reporting Council du Royaume-Uni, de l'organisme de surveillance des auditeurs de l'Allemagne, de la Commission de surveillance du secteur financier du Luxembourg et de la Commission de surveillance du secteur financier de la Norvège.

Nous ne sommes au courant d'aucune demande d'informations ni d'aucune enquête visant le cabinet ou l'un de ses associés qui émanerait d'autorités gouvernementales ou réglementaires et qui pourrait porter préjudice aux activités du cabinet ou à sa capacité de remplir ses obligations à titre d'auditeur indépendant auprès de ses clients.

KPMG International entretient des communications bilatérales avec l'International Forum of Independent Audit Regulators (« IFIAR »), principalement par le biais de son Global Audit Quality Working Group (« GAQ WG »), pour discuter de questions thématiques relatives à la qualité de l'audit ainsi que de stratégies d'amélioration ciblées. Nous apprécions le dialogue ouvert, honnête et transparent que l'IFIAR favorise à l'égard des questions liées à la qualité de l'audit à l'échelle mondiale.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarnar notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



Chaque cabinet de KPMG est tenu d'entretenir des relations professionnelles et respectueuses avec les organismes de réglementation pertinents, y compris en communiquant de façon proactive, en répondant aux questions en temps opportun et en prenant les mesures correctives appropriées.

### Rétroaction des clients

Nous sollicitons de façon proactive la rétroaction des clients au moyen de discussions en personne et de sondages de tiers afin d'effectuer un suivi de leur satisfaction à l'égard des services fournis.

### Suivi des plaintes

Nous avons mis en place des procédures de suivi et de traitement des plaintes reçues concernant la qualité de notre travail. Ces procédures sont expliquées sur [notre site](#).

### Effectuer une analyse des causes profondes

Au sein de notre cabinet, notre système de gestion de la qualité constitue le fondement d'une prestation uniforme de missions de qualité, Et notre programme d'analyse des causes profondes fait partie intégrante de la composante Suivi et prise de mesures

correctives du système de gestion de la qualité, et est le moteur d'améliorations de la qualité de l'audit. En nous appuyant sur les données des programmes de surveillance interne, des inspections externes et d'autres activités, nous identifions les problèmes liés à la qualité de l'audit et effectuons une analyse des causes profondes correspondant à la nature et à la gravité des problèmes. Les cabinets conçoivent leur programme d'analyse des causes profondes conformément au guide en la matière de KPMG International.

À l'achèvement de l'analyse des causes profondes, nous concevons et mettons en œuvre des mesures correctives qui répondent à la cause sous-jacente des problèmes liés à la qualité de l'audit et, par la suite, nous effectuons le suivi de l'efficacité de ces mesures. Le plan de mesures correctives issu de l'analyse des causes profondes et le suivi de ses résultats sont communiqués, au besoin, aux dirigeants régionaux et mondiaux.

Notre associé directeur, Audit est responsable de la qualité de l'audit, y compris les plans de correction en réponse aux problèmes de qualité de l'audit. L'associé directeur canadien, Gestion des risques du cabinet effectue le suivi de la mise en œuvre du ou des plans de mesures correctives.

Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

**Exercer un suivi et prendre des mesures correctives**

Communiquer efficacement

Information financière

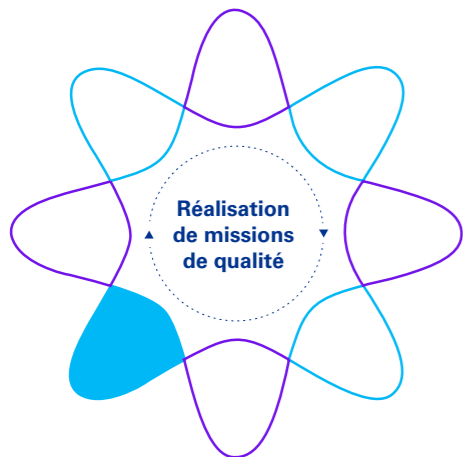
Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A





# Communiquer efficacement

- **Fournir des renseignements éclairés et maintenir des communications bilatérales ouvertes et honnêtes.**
- **Mener l'enquête mondiale auprès du personnel et en faire le suivi.**

Nous sommes conscients qu'un autre facteur important qui contribue au maintien de la qualité de l'audit est d'obtenir sans délai la rétroaction des principales parties prenantes et d'agir en conséquence.

## **Fournir des renseignements éclairés et maintenir des communications bilatérales ouvertes et honnêtes**

Nous insistons sur l'importance de tenir les responsables de la gouvernance au courant des questions soulevées tout au long de l'audit au moyen de directives et de ressources à l'appui. Pour y parvenir, nous délivrons des rapports et des présentations, nous participons au comité d'audit et aux conseils d'administration, et nous prenons part à des discussions informelles continues avec la direction et les membres du comité d'audit.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

**Communiquer efficacement**

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



Le rôle des comités d’audit est essentiel pour appuyer la qualité de l’audit, en supervisant la relation entre la société et l’auditeur et en remettant en question ce que font les auditeurs et la façon dont ils le font.

### Centre des leaders pour conseils d’administration de KPMG

Les conseils d’administration n’ont jamais dû répondre à des demandes aussi grandes. Dans le monde d’aujourd’hui, les attentes envers les administrateurs et les membres des comités d’audit sont sans précédent. Le [Centre des leaders pour conseils d’administration](#) de KPMG au Canada communique aux administrateurs les perspectives, les renseignements et les outils nécessaires à l’exécution de leur mandat et fournit des ressources aux comités d’audit qui se concentrent sur le renforcement de la surveillance de l’information financière et de la qualité de l’audit.

### Institut mondial des normes IFRS

[L’Institut mondial des IFRS](#) (en anglais) de KPMG fournit des informations et des ressources aidant les membres des conseils d’administration et des comités d’audit, les cadres, les dirigeants, les parties prenantes et les représentants gouvernementaux à obtenir des renseignements et des documents de réflexion au sujet des référentiels mondiaux d’information financière et de durabilité en évolution.

### Mener l’enquête mondiale auprès du personnel et en faire le suivi

Nous ne pouvons mettre en application notre approche à un audit de qualité sans bénéficier d’un personnel engagé et talentueux. Chaque année,

nous invitons tous nos employés à répondre à notre enquête mondiale auprès du personnel afin qu’ils donnent leur avis sur leur expérience de travail au cabinet. Ces résultats peuvent être analysés selon différents facteurs, notamment par fonction ou région géographique, échelon, poste ou sexe, pour mieux orienter la prise de mesures.




Grâce à l’enquête mondiale auprès du personnel, notre cabinet mesure l’engagement de son personnel et obtient des renseignements supplémentaires sur ce qui motive cet engagement de la part de son personnel. L’enquête comprend des questions spécifiques liées à la qualité de l’audit auxquelles toutes les personnes ayant participé à un audit au cours des 12 derniers mois sont invitées à répondre, ce qui nous donne un ensemble de données particulier pour les questions liées à la qualité de l’audit.

Cette enquête procure aussi à notre leadership et au leadership mondial de KPMG des informations liées à la qualité et aux comportements à risque, à la

qualité de l’audit, au maintien des valeurs de KPMG et aux attitudes du personnel et des associés envers la qualité, le leadership et le ton donné par la direction.

KPMG au Canada participe à l’enquête mondiale auprès du personnel, examine les résultats et prend des mesures appropriées pour communiquer les constatations de cette enquête et y réagir. Les résultats de l’enquête mondiale et les mesures de suivi appropriées sont aussi cumulés pour l’organisation mondiale et présentés au conseil d’administration de KPMG International.

Une analyse spécifique à l’audit des résultats de l’enquête mondiale auprès du personnel est également effectuée, qui met particulièrement l’accent sur la qualité de l’audit. Les résultats et les principaux thèmes sont présentés au comité directeur mondial, Audit sur une base annuelle, et des mesures correctrices appropriées sont envisagées, au besoin. Chaque année, un plan d’action mondial relatif à l’enquête mondiale auprès du personnel pour l’audit est également communiqué.

	 L’engagement de KPMG envers la qualité est apparent au quotidien	 Mes supérieurs font preuve de sens de l’éthique et d’honnêteté dans leur comportement	 Je crois que je peux signaler des manquements à l’éthique sans crainte de représailles
<b>2023</b>	<b>89 %</b>	<b>91 %</b>	<b>83 %</b>
<b>2022</b>	<b>88 %</b>	<b>95 %</b>	<b>85 %</b>
<b>2021</b>	<b>89 %</b>	<b>93 %</b>	<b>83 %</b>

**Source :** Enquête mondiale auprès du personnel de KPMG, 2023 (participants canadiens, groupe Audit)

Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l’audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s’engager dans les bonnes missions

Faire preuve d’indépendance et d’éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

**Communiquer efficacement**

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l’efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

# Information financière

Les informations financières suivantes se rapportent à l'exercice de KPMG au Canada clos le 30 septembre 2023. Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Produits globaux tirés de l'audit des états financiers* de sociétés dont le siège social n'est pas situé dans un pays de l'UE/ l'EEE et qui négocient des valeurs mobilières sur des marchés réglementés de l'UE	21,6
Produits globaux tirés de la prestation de services non liés à l'audit autorisés** à des sociétés dont le siège social n'est pas situé dans un pays de l'UE/l'EEE et qui négocient des valeurs mobilières sur des marchés réglementés de l'UE	4,2
Produits globaux tirés de l'audit des états financiers* de sociétés dont le siège social n'est pas situé au Royaume-Uni et qui négocient des valeurs mobilières sur des marchés réglementés du Royaume-Uni	37,8
Produits globaux tirés de la prestation de services non liés à l'audit autorisés** à des sociétés dont le siège social n'est pas situé au Royaume-Uni et qui négocient des valeurs mobilières sur des marchés réglementés du Royaume-Uni	7,9
Produits globaux de KPMG au Canada tirés de l'audit des états financiers	690
Produits globaux de KPMG au Canada tirés de la prestation de services non liés à l'audit autorisés	2 015
Total des produits bruts*** de KPMG au Canada, y compris les montants indiqués ci-dessus	2 705

\* Les produits de 19,9 millions de \$ tirés de l'audit d'états financiers sont inclus dans les produits non liés à l'UE/à l'EEE et dans les produits non liés au Royaume-Uni ci-dessus.

\*\* Les produits de 3,4 millions de \$ tirés de la prestation de services non liés à l'audit autorisés sont inclus dans les produits non liés à l'UE/à l'EEE et dans les produits non liés au Royaume-Uni ci-dessus.

\*\*\* Les produits bruts comprennent les montants versés à d'autres cabinets de KPMG qui ont contribué à l'exécution d'audits légaux.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

# Rémunération des associés

**Les associés sont rémunérés à même les bénéfices distribuables de KPMG au Canada (ces bénéfices étant déterminés conformément aux méthodes comptables de KPMG au Canada, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration canadien) et ils sont personnellement responsables du financement de leurs prestations de retraite et de la plupart de leurs autres avantages.**

La répartition définitive des bénéfices revenant aux associés est effectuée par KPMG au Canada après l'évaluation annuelle du rendement de chacun des associés. Le Comité de direction canadien établit et supervise le processus, et approuve les attributions aux associés; le sous-comité de la rémunération des associés du conseil d'administration canadien examine le processus et son application; et le conseil d'administration canadien approuve le processus et son application.

La rémunération des associés comporte deux composantes :

- une rémunération de base : une fraction des bénéfices de KPMG au Canada prévus au budget est attribuée aux associés. Le montant de la rémunération de base tient compte du rôle, du rendement constant et de l'ancienneté de chaque associé; et
- une composante de rémunération variable, fondée sur les profits réels, qui récompense le rendement dégagé au cours de l'exercice et le rendement global du cabinet. Notre programme de rémunération relatif à cette composante variable de la rémunération des associés tient compte d'un certain nombre de facteurs, y compris, sans s'y limiter, la confiance du public et la qualité, les clients et les marchés, les opérations, le personnel et les connaissances. Dans le cadre de la mesure de la confiance du public et de la qualité, la qualité de l'audit est évaluée séparément en fonction de leur capacité à assurer la qualité de l'audit. Les associés en audit ne sont pas autorisés à établir des objectifs liés à la vente de services non liés à l'audit à leurs clients en audit ou à recevoir une quelconque rémunération pour la vente de tels services.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

# Ententes concernant le réseau

## Structure juridique

Dans beaucoup de pays, la loi exige que les entreprises réglementées (comme les cabinets d'avocats et de comptables) appartiennent à des intérêts locaux et qu'elles soient indépendantes. De ce fait, les cabinets membres de KPMG n'agissent pas, ni ne peuvent agir, comme une multinationale. En règle générale, les cabinets membres de KPMG sont détenus et gérés à l'échelle locale. Chaque cabinet membre doit s'acquitter de ses propres obligations et responsabilités. Il n'incombe pas à KPMG International ni aux autres cabinets membres de s'acquitter des obligations et responsabilités d'un cabinet membre.

Les cabinets membres peuvent être constitués de plus d'une entité juridique distincte. Le cas échéant, chaque entité juridique distincte est seulement responsable de ses propres obligations et responsabilités, à moins qu'il en ait expressément été convenu autrement.

Notre cabinet et tous les autres cabinets de KPMG sont parties aux documents d'adhésion et aux ententes connexes, qui ont principalement pour effet que tous les cabinets membres de KPMG faisant partie de l'organisation mondiale de KPMG adhèrent à

KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie, ou créent d'autres liens juridiques avec celle-ci.

KPMG International Limited agit à titre d'entité coordonnatrice à l'avantage de tous les cabinets membres de KPMG. Elle ne fournit aucun service professionnel aux clients. Les services professionnels aux clients sont exclusivement fournis par les cabinets membres.

KPMG est une marque déposée de KPMG International et le nom communément utilisé pour désigner les cabinets membres de KPMG. Les droits des cabinets membres relatifs à l'utilisation du nom et des marques de KPMG sont énoncés dans les ententes conclues avec KPMG International.

KPMG International et les cabinets membres de KPMG ne sont pas une société de personnes mondiale, un cabinet unique, une société par actions multinationale ni une coentreprise, et ils n'entretiennent entre eux aucune relation de mandataire, de mandant ou de partenariat. Aucun cabinet membre ne peut obliger KPMG International, ni l'une de ses entités liées, ni un autre cabinet membre envers une tierce partie. KPMG International ou ses entités liées ne peuvent non plus obliger aucun cabinet membre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les ententes juridiques et de gouvernance s'appliquant à l'organisation mondiale de KPMG, veuillez consulter la rubrique « Gouvernance et leadership » [du Rapport sur la transparence de KPMG International](#).

Vous pouvez obtenir [ici](#) le nom de chaque cabinet d'audit qui est membre de l'organisation et les pays de l'UE et de l'EEE dans lesquels chaque cabinet est autorisé à titre d'auditeur nommé par voie législative ou possède son siège social, son administration centrale ou son établissement principal.

## Chiffre d'affaires total réalisé par les cabinets d'audit de l'UE/EEE découlant de l'audit légal d'états financiers consolidés et annuels\*

Les produits globaux générés par les cabinets d'audit de KPMG des États membres de l'Union européenne (« UE ») et de l'Espace économique européen (« EEE ») et qui découlent de l'audit légal d'états financiers consolidés et annuels se sont établis à 2,4 milliards d'euros pour l'exercice clos le 30 septembre 2023. Les montants des produits globaux tirés de l'audit légal de cabinets de l'UE ou de l'EEE sont présentés sur la base du meilleur calcul pouvant actuellement être effectué et sont convertis au cours de change moyen des 12 mois terminés le 30 septembre 2023.

\* Les informations financières énoncées représentent les informations cumulées des cabinets distincts de KPMG de l'UE et des États membres de l'EEE qui fournissent des services professionnels aux clients. Ces informations sont cumulées ici seulement à des fins de présentation. KPMG International ne fournit aucun service aux clients ni ne génère aucun produit lié aux clients.



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

## Responsabilités et obligations des cabinets membres

Les cabinets membres ont convenu avec KPMG International de respecter les politiques et règlements de KPMG International, y compris les normes de qualité qui régissent leur fonctionnement et leurs modes de prestation pour être vraiment concurrentiels. Cela comprend le fait d'avoir une structure qui garantit la continuité et la stabilité, d'être en mesure d'adopter les stratégies internationales, de partager les ressources (entrantes et sortantes), de servir les multinationales clientes, de gérer le risque et de déployer les méthodes et les outils de KPMG International.

Chaque cabinet de KPMG assume la responsabilité de sa gestion et de la qualité de son travail. Les cabinets membres adhèrent à un ensemble de valeurs communes de KPMG.

Les activités de KPMG International sont financées par des sommes versées par les cabinets membres. La méthode de calcul de ces sommes est approuvée par le conseil d'administration mondial et s'applique aux cabinets membres de manière uniforme. Il peut être mis fin au statut de cabinet membre de KPMG et à la participation à l'organisation mondiale de KPMG d'un cabinet si, entre autres, ce cabinet n'a pas respecté les politiques, les procédures et la réglementation établies par KPMG International ou l'une de ses autres obligations convenues avec KPMG International.

## Assurance-responsabilité professionnelle

Une assurance est souscrite au titre des réclamations pour négligence professionnelle. L'assurance offre une protection territoriale à l'échelle mondiale.

## Structure de gouvernance

Les organes de gouvernance de KPMG International sont composés du conseil mondial, du conseil d'administration mondial (y compris ses comités), de l'équipe de direction mondiale et des comités directeurs mondiaux. De plus amples renseignements sur la structure de gouvernance de KPMG International sont présentés dans le [Rapport sur la transparence de 2023 de KPMG International](#) (en anglais).



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarner notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A



# Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. au 30 septembre 2023

Conformément aux exigences de l'International Auditing and Assurance Standards Board (« IAASB »), de la Norme internationale de gestion de la qualité (« ISQM ») 1 et de la politique de KPMG International, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (« KPMG au Canada » ou le « cabinet ») a la responsabilité de concevoir, de mettre en œuvre et d'exploiter un système de gestion de la qualité pour les audits ou les examens d'états financiers, ou pour d'autres missions de certification ou de services connexes exécutées par le cabinet.

Le système de gestion de la qualité a pour objectif de fournir au cabinet l'assurance raisonnable que :

- le cabinet et ses membres s'acquittent de leurs responsabilités et réalisent les missions conformément aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables;
- les rapports de mission délivrés par le cabinet ou les associés responsables de missions sont appropriés aux circonstances.

KPMG au Canada explique comment son système de gestion de la qualité favorise l'uniformité de la réalisation de missions de qualité dans le rapport sur la transparence 2023.

Des programmes intégrés de surveillance de la qualité et de conformité permettent à KPMG au Canada d'identifier les constatations et les déficiences en matière de qualité, et d'y répondre, tant pour les missions d'audit prises individuellement que pour le système de gestion de la qualité dans son ensemble.

Si des déficiences sont relevées lorsque KPMG au Canada effectue son évaluation annuelle du système de gestion de la qualité, KPMG au Canada évalue la gravité et l'ampleur des déficiences identifiées en examinant les causes profondes et en évaluant l'incidence, individuellement et collectivement, des déficiences identifiées relativement au système de gestion de la qualité, en tenant compte des mesures correctives prises à la date de l'évaluation.

Selon l'évaluation annuelle du système de gestion de la qualité du cabinet effectuée au 30 septembre 2023, le système de gestion de la qualité donne au cabinet l'assurance raisonnable que les objectifs du système de gestion de la qualité sont atteints.

Toronto (Canada), le 30 novembre 2023



**Elio Luongo**  
Chef de la direction  
et associé principal  
KPMG au Canada



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarnar notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

# Annexe A – Entités d'intérêt public selon l'Union européenne/l'Espace économique européen ou le Royaume-Uni

La liste ci-dessous répertorie les clients en audit concernés du cabinet dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé au sein de l'Union européenne (« UE »)/l'Espace économique européen (« EEE ») ou au Royaume-Uni au 30 septembre 2023.

## Union européenne/Espace économique européen :

- La Banque de Nouvelle-Écosse
- Hydro-Québec

## Royaume-Uni :

- Banque de Montréal
- La Banque de Nouvelle-Écosse
- Gran Tierra Energy Inc.
- Taseko Mines Limited



Introduction et avant-propos

Notre système de gestion de la qualité est fondamental pour la qualité de l'audit

Incarnar notre culture et nos valeurs

Mettre en application notre expertise et nos connaissances

Adopter la technologie numérique

Entretenir des équipes diversifiées et compétentes

Collaborer avec les bons clients et s'engager dans les bonnes missions

Faire preuve d'indépendance et d'éthique

Exécuter des missions de qualité

Évaluer les risques liés à la qualité

Exercer un suivi et prendre des mesures correctives

Communiquer efficacement

Information financière

Rémunération des associés

Ententes concernant le réseau

Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Annexe A

[kpmg.com/ca/Audit-FR](https://kpmg.com/ca/Audit-FR)



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'audit, de fiscalité et de services-conseils (kpmg.ca) et société canadienne à responsabilité limitée appartient à des Canadiens qui en assurent l'exploitation. Depuis plus de 150 ans, nos professionnels fournissent aux Canadiens tout un éventail de services-conseils, de services de comptabilité et d'audit et de services fiscaux qui inspirent la confiance, favorisent le changement et stimulent l'innovation. Guidé par des valeurs fondamentales — Intégrité, Excellence, Courage, Ensemble, Pour le mieux —, KPMG compte plus de 10 000 professionnels et employés dans plus de 40 bureaux au Canada, qui servent des clients des secteurs privé et public.

L'information publiée dans le présent document est de nature générale. Elle ne vise pas à tenir compte des circonstances de quelque personne ou entité particulière. Bien que nous fassions tous les efforts nécessaires pour assurer l'exactitude de cette information et pour vous la communiquer rapidement, rien ne garantit qu'elle sera exacte à la date à laquelle vous la recevrez ni qu'elle continuera d'être exacte dans l'avenir. Vous ne devez pas y donner suite à moins d'avoir d'abord obtenu un avis professionnel se fondant sur un examen approfondi des faits et de leur contexte.

© 2024 KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie. Tous droits réservés. KPMG et le logo de KPMG sont des marques de commerce utilisées sous licence par les cabinets membres indépendants de l'organisation mondiale KPMG. 24019